

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

PROJET D'ADAPTATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (RLACC)

RAPPORT DE REVUE A MI-PAROURS

FINANCEMENT : FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Février 2021

Ce rapport a été préparé par l'équipe de la Banque Africaine de Développement composée par Madame Chantal Umuhire (Expert en Agriculture et chargée du projet), Madame Souwèye Maiga (Expert en Acquisitions), Monsieur Mamadou Diomandé (Spécialiste en gestion financière), Madame Lisbeth Joselyne Godonou (spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale) et Monsieur Mahdi Ahmed (Consultant chargé de la coopération en Djibouti) ; suite à leur mission virtuelle en Djibouti en novembre 2020. Toute question sur ce document doit être adressée à Monsieur Joseph Coompon, Chef de Division, RDGE.2 et aux auteurs

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
DONNÉES DE BASE DU PROJET	iv
1. INTRODUCTION	1
1.1. Contexte global	1
1.2. Objectifs de la revue a mi-parcours	2
2. CONCEPTION DU PROJET AU MOMENT D’EVALUATION	3
2.1. Objectif du projet	3
2.2. Composantes	3
2.3. Gestion des connaissances	3
2.4. Coût du projet et dispositifs de financement	4
2.5. Principaux indicateurs de performance	6
2.6. Gestion de risques	6
2.7. Impacts environnementaux et sociaux	8
2.8. Genre	8
2.9. Dispositions institutionnelles et d’exécution	9
2.10. Analyse économique et financière	9
2.11. Durabilité du projet	10
2.12. Conditions/Clauses du Don	11
3. ETAT D’EXECUTION DU PROJET A MI-PARCOURS	11
3.1. Exécution physique	11
3.2. Situation des acquisitions, des décaissements et de la gestion financière	14
3.3. Sauvegarde environnementale et sociale	17
3.4. Situation de la gestion administrative et du suivi-évaluation	17
3.5. Respect des conditions du Don	18
3.6. Durabilité	18
3.7. Contraintes de mise en œuvre et propositions	19
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	19
4.1. Evaluation sommaire d’état du projet	19
4.2. Résultats du projet	21
4.3. Revue/Analyse des contraintes	21
4.4. Changements proposés	22
4.5. Principales leçons apprises	23
4.6. Actions critiques recommandées	23
ANNEXES	26
Annexe 1 : Rapport sur l’état d’exécution et sur les résultats (EER)	27
Annexe 2 : Cadre logique fondé sur les résultats (RBLF) du projet mis à jour	36
Annexe 3: Proposition de description ou de composantes du projet révisée	40
Annexe 4 : Tableau de situation des acquisitions	42

Annexe 5: Liste de Biens et Services (LBS) révisée	43
Annexe 6 : Calendrier de mise en œuvre révisé	44
Annexe 7 : Gestion financière - Matrice des risques	45
Annexe 8: Carte de la Zone de Djibouti	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.2. Composantes.....	3
Tableau 2.4.1. Coût estimatif par composante	4
Tableau 2.4.2. Coût du projet par catégorie de dépense.....	5
Tableau 2.4.3. Calendrier des dépenses par composante en \$US	5
Tableau 2.6. Tableau de la gestion des risques	6

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BV	Bassin versant
CC	Changement Climatique
CEP	Cellule d'exécution du Projet
DAO	Dossier d'appel d'offres
DDP	Demande de paiement
DJF	Franc de Djibouti
DRSLP	Programme de la résilience à la sécheresse et de développement des moyens de subsistance durables dans les pays de la Corne de l'Afrique
FAD	Fonds africain de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
FEM/G	Fonds pour l'Environnement Mondial
GIBV	Gestion Intégrée des Bassins versants
IDDRSI	IGAD Drought Disaster Resilience and Sustainability Initiative
INDS	Initiative nationale de développement social
HIMO	Haute intensité en main d'œuvre
MAEPE-RH	Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques
PCGE	Plan cadre de gestion environnementale et sociale
PNIASA	Programme national d'Investissement Agricole et de sécurité alimentaire
RLACC	Programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques
UC	Unité de compte
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquise

DONNÉES DE BASE DU PROJET

Titre du Projet	Programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques (RLACC)
Emprunteur	République de Djibouti
Agence d'exécution	Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage Chargé des Ressources Halieutiques / Cellule d'exécution du projet
Description du programme	Le programme a été conçu initialement pour une période de quatre ans, focalisé sur trois composantes: (i) Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées, (ii) Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés agro-pastorales au changement climatique et à la variabilité climatique, et (iii) Gestion du Projet, coordination des activités, suivi et évaluation
Coût total du projet	5 484 000 \$US (dont les frais d'administration du don par la BAD qui s'élève à 406,222 \$US pour la gestion du projet)
N° SAP	P-Z1-AAZ-047
Source de financement	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
N° du Don	5550155001201
Date d'approbation	15 décembre 2016
Date de signature	27 juillet 2017
Date de mise en vigueur	27 juillet 2017
Date de clôture initiale	31 décembre 2020
Date de clôture prolongée	31 décembre 2022
Date de dernier décaissement	31 décembre 2022

Equivalences monétaires

A l'Evaluation	A Mi-parcours
1 \$US = 179,55 FDJ	1\$US = 175,71 FDJ
1 \$US = 0,71 UC	1\$US = 0,70 UC

Année fiscale

1^{er} janvier - 31 décembre

Poids et mesures

1 tonne métrique	=	2204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2,204 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937pouce
1 kilomètre (Km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 ares

Plan de financement

	Article	Coût estimatif de base
1	Coût total du projet	5 484 000 \$US
2	Coût en devises	4 300 261 \$US
3	Coût en monnaie local	1 183 739 \$US
4	Don FEM	5 484 000 \$US
5	Frais de gestion (BAD)	406 222 \$US
6	Coût physique du projet	5 077 778 \$US
7	Contribution du Gouvernement	-

Décaissement à la revue à mi-parcours (01 mars 2021)

	Don FEM	Gouvernement	Total	Décaissements (\$US)	% décaissé
Budget (\$US)	5 077 778 ¹	-	5 077 778	1 095 064,52	21,56

Evaluation globale de la performance du projet (à mi-parcours)

Indicateur	Respect des conditions	Acquisitions des Biens et services	Performance financière	Activités et Travaux	Impact sur le développement	Evaluation globale
Evaluation	3	2.5	2.5	2.5	2,5	2,6 ²

¹ Le montant physique du projet s'élève à 5 077 778 USD. Ceci s'ajoute les frais de la BAD de 406.222 USD.

² Pour les besoins de reporting au FEM, l'évaluation globale de la performance du projet a été jugée "moyennement satisfaisante".

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte global

1.1.1 Djibouti est un pays très vulnérable aux événements extrêmes liés au climat. La grande partie des infrastructures et de la population (88%) de Djibouti sont situées dans les zones côtières, les rendant donc particulièrement exposées à l'élévation du niveau de la mer et aux inondations. Les événements de 1927, 1989, 1994 et 2004 témoignent malheureusement de l'importance des pertes humaines et de biens que peuvent engendrer les événements climatiques extrêmes (les inondations de 2004 avaient touché près de 100 000 personnes, causé 51 décès, laissé 1 500 personnes sans abri et endommagé le pont Wea de la route vers l'Éthiopie). Selon les données nationales, l'élévation du niveau marin pourrait atteindre jusqu'à 39 cm d'ici 2050, avec ses conséquences prévisibles en termes d'érosion marine, de dégâts sur les infrastructures côtières et portuaires, et de salinisation de l'eau des aquifères par intrusion d'eau salée. Les écosystèmes fragiles (oueds, oasis, récifs coralliens et mangroves) jouent un rôle clé dans la subsistance des communautés locales et montrent déjà des signes importants de dégradation causée par les changements climatiques et les pressions anthropiques.

1.1.2 Globalement, les populations pastorales et agro-pastorales de Djibouti ont des capacités insuffisantes à s'adapter aux changements climatiques et au manque d'eau, et ont souvent besoin d'une aide alimentaire d'urgence et d'un appui de l'Etat pour assurer l'approvisionnement en eau. Les principaux impacts des sécheresses sur les populations agro-pastorales et pastorales notés sont l'augmentation des prix des denrées alimentaires, la baisse des prix du bétail, qui poussent les éleveurs à vendre plus d'animaux à bas prix. A ceux-ci s'ajoutent la mobilité et mortalité des cheptels causées par le changement climatique (manque d'eau pour alimenter les animaux, manque de pâturages pour nourrir les animaux) qui constituent une grande perte pour les éleveurs. Il existe des stratégies de survie et d'adaptation mises en place actuellement par les éleveurs nomades et semi-nomades, telles que la diversification des sources de revenus non-agricoles, la migration sur de plus longues distances (transhumance), l'utilisation des races plus résilientes de bétail, ou dans les cas extrêmes, la vente de bétail en période de sécheresse. Ces stratégies de survie ne sont pas forcément durables, ni résilientes, car elles visent plutôt l'apport de revenus temporaires et ne répondent pas aux défis réels dont les agro-éleveurs font face.

1.1.3 Djibouti a pris conscience de ces menaces et a intégré la protection de l'environnement comme une priorité dans sa politique de développement économique et sociale. C'est dans ce cadre que le Gouvernement, a élaboré le Plan directeur du développement du secteur primaire pour la période 2010-2020, avec comme objectif principal la mobilisation des ressources en eau en vue du développement de l'agro-pastoralisme. Le projet répond donc aux préoccupations du gouvernement Djiboutien par rapport aux changements climatiques, tels qu'exprimés notamment dans le Plan d'action national d'adaptation (PANA) établi en 2006, ainsi que le Plan national d'adaptation (PNA), déjà élaboré. Par ailleurs, afin de faire face à la sécheresse qui frappe le pays ces dernières années, le Gouvernement a élaboré un programme de développement rural, de lutte contre la sécheresse et la désertification qui s'articule autour de l'appui aux éleveurs nomades, à l'agriculture oasienne et à la pêche artisanale. La volonté politique forte du gouvernement et la grande détermination des partenaires au développement sont manifestes, et devraient donc être poursuivies dans le temps et sur le terrain. Au niveau national, le pays a mis en place, au cours des dernières années, des programmes et initiatives de développement qui tiennent compte des effets de la sécheresse, parmi lesquels le Programme de résilience à la sécheresse et de développement (DRSLP), auquel ce projet s'ajoute, soutient les activités visant à

rétablir les moyens de subsistance en investissant dans la gestion des ressources naturelles (eau, pâturages), la gestion intégrée des terres, la restauration et la protection de l'écosystème, et dans les infrastructures agricoles et d'élevage.

1.1.4 Le programme du changement climatique vise à s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité de la région afin de forger une résilience face à la sécheresse à moyen et long terme, consolider davantage la paix, régler les conflits, et promouvoir l'utilisation équitable des ressources naturelles limitées. Les bénéficiaires directs du projet sont les éleveurs nomades et les agro-éleveurs, soit environ 20,000 ménages, vivant dans les huit bassins versants (BV) visés par la mise en œuvre du DRSLP I et III à Djibouti à savoir les BV de Gaggade-Derela et sous-bassins de Mouloud, Harou, Aroua (région de Dikhil), Beyya Dader, Beyya Aday, Dedey Weyn et Barislé (région d'Ali Sabieh), Weima (régions de Tadjourah-Obock) et de Douda et de Damerjog (région d'Arta). La population directement impactée par le Projet est estimée à environ 120,000 personnes, dont 50% de femmes.

1.1.5 Le Don du FEM a été signé le 27 juillet 2017, et est entré en vigueur le même jour le 27 juillet 2017.

1.2. Objectifs de la revue a mi-parcours

1.2.1. Conformément aux dispositions des termes de référence (TDR) pour cette mission, une mission d'examen à mi-parcours a été conduite du 02 au 22 novembre 2020 comprenant une analyse détaillée des acquis du projet depuis sa mise en vigueur en juillet 2017, pour en déduire d'éventuelles actions correctives nécessaires à l'atteinte de l'objectif de développement du projet tel que décrit dans son accord de prêt, ou pour décider de la restructuration du projet si de telles mesures correctives ne permettaient pas d'atteindre les résultats escomptés tels que prévus au départ. La revue a analysé notamment : (i) la conformité de la mise en œuvre du projet avec les objectifs, la description et les résultats attendus lors de l'évaluation, et (ii) la conformité des pratiques du projet avec les règles fiduciaires et les politiques de sauvegardes de la Banque.

1.2.2 A la suite de la crise sanitaire du COVID-19 que nous traversons actuellement, la plupart des activités de la mission se sont déroulées virtuellement. Cependant, avec l'assistance du consultant chargé de la coopération et basé à Djibouti, quelques visites sur le terrain des travaux ont été effectués. Le consultant a pu également tenir des discussions approfondies avec le Ministre de l'agriculture, le personnel du projet, les parties prenantes et les bénéficiaires directs du projet sur le terrain. Une session de travail associée à des visites de certains sites du projet a eu lieu, et a permis d'examiner et d'analyser les défis et les opportunités du projet ; discuté des questions liées au projet avec Son Excellence Monsieur MOHAMED AHMED AWALEH (Ministre, MAEPE-RH), Monsieur Ibrahim Elmi (Coordinateur et Secrétaire Général du Ministère), et avec l'unité de mise en œuvre du projet, y compris les questions relatives aux activités à conserver, recadrer, supprimer et/ou introduire. Ce rapport présente les conclusions et recommandations de la revue à mi-parcours du projet RLACC menée par une équipe de la Banque.

1.2.3 Signalons que la revue à mi-parcours du projet a été initialement programmée en janvier 2019 mais suite au retard tardif des activités clés, et au changement récurrent de chargés de projet, ceci n'a pas pu avoir lieu dans les délais prévus.

2. CONCEPTION DU PROJET AU MOMENT D’EVALUATION

2.1. Objectif du projet

2.1.1 L’objectif du projet RLACC est de renforcer la résilience des populations vulnérables, particulièrement celles des populations nomades et des agro-éleveurs, par rapport aux effets néfastes des changements climatiques. Il est de contribuer à l’amélioration de la résilience des systèmes de production agro-pastoraux face au changement climatique.

2.2. Composantes

Le programme s’articule autour des trois composantes décrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.2 : Description des composantes

Composante	Coûts estimés (\$US)	Description de la composante
Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées	576,000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation des acteurs locaux et partage d’information sur les changements climatiques ▪ Formation des agents de l’État au niveau national, régional et local ▪ Intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement ▪ Organisation d’ateliers au niveau national pour tirer les leçons des réalisations du projet, des difficultés et les intégrer dans les politiques et les cadres stratégiques de développement
Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés agro-pastorales au changement climatique et à la variabilité climatique	3,672,000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien au développement de groupes de production, à l’identification des moyens de subsistance alternatifs résilients ▪ Investissements dans les moyens de production, y compris la mobilisation de l’eau, l’aménagement de périmètres agricoles, la fourniture de semences résilientes, etc. ▪ Réhabilitation des infrastructures, notamment les pistes rurales, en fonction du changement climatique ▪ Réhabilitation des bassins versants à travers la lutte antiérosive, la reforestation, l’amélioration des pâturages et la gestion adaptée des ressources naturelles
Gestion du Projet, coordination des activités, suivi et évaluation	403,000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Génération de supports d’information issus des connaissances internationales, nationales, régionales et locales ▪ Rajout d’un Spécialiste en gestion des ressources naturelles dans le staff du DRSLP (I & III) ▪ Coordination et gestion du projet et mise en place de systèmes efficaces et rentables de suivi et d’évaluation mis en place aux niveaux national et sous régional (étude de référence, revue-mi-parcours, rapport d’achèvement, rapports trimestriels et annuels d’avancement de la mise en œuvre, audit)
Total	4,651,000	

Les montants n’incluent pas les imprévus (426,778 \$US) et les frais de la BAD (406,222 \$US)

2.3. Gestion des connaissances

2.3.1 Plusieurs activités de renforcement et de partage des connaissances sont prévues pendant la mise en œuvre de ce projet d'adaptation. Ainsi, le projet développera des manuels opérationnels et programmes de formations pour le personnel des administrations sectorielles au niveau national et décentralisé. De plus, le projet organisera des échanges entre les communautés rurales à Djibouti et dans les pays de la région participant au DRSLP, dans le but de partager les meilleures pratiques en matière de développement agro-pastoral résilient, tout en intégrant les connaissances locales ainsi que les technologies d'adaptation aux changements climatiques. Le projet travaillera également avec les ONG déjà actives dans la région afin d'augmenter les capacités et les connaissances des acteurs locaux.

2.3.2 Des liens sont créés entre ce projet et la composante régionale du DRSLP mise en œuvre par l'IGAD, et dont les actions portent sur le développement d'une plateforme de suivi des écosystèmes arides et semi-arides, de la résilience et de mise en œuvre des actions de renforcement des capacités. Par ailleurs, une forme de collaboration développée avec les différents projets d'adaptation actuellement mis en œuvre à Djibouti, en particulier ceux coordonnés par le Ministère de l'urbanisme, de l'habitat, et de l'environnement (MUHE), dans le but de capitaliser sur les leçons apprises en matière d'adaptation dans le pays.

2.3.3 Enfin, le dispositif de suivi-évaluation prévu générera des rapports périodiques pour renseigner sur les performances du projet et son évolution vers l'atteinte des objectifs. A la fin du projet, un rapport d'achèvement sera produit, ainsi qu'une évaluation indépendante, suivant les normes requises par le FEM et la Banque. Celle-ci documentera les résultats et impacts du projet et les leçons à tirer de sa mise en œuvre.

2.4. Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût du projet FEM s'élève à 5,07 millions \$US, soit environ 897,5 millions de FDJ, provenant du guichet du FEM pour les pays les moins développés (LDCF). A cela s'ajoutent les frais d'agence dédiés à la BAD (8%) qui se chiffre à 406 222 \$US payable par le FEM, ce qui donne un montant total sur le FEM de 5 484 000 \$US.

Tableau 2.4.1 : Coût estimatif par composante

Composantes	(\$ EAU)			% Devises
	M. Locale	Devises	Total	
Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées	115 200	460 800	576 000	80
Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés pastorales au changement climatique et à la variabilité climatique	734 400	2 937 600	3 672 000	80
Gestion de projet, coordination, et suivi évaluation	92 690	310 310	403 000	78
Coûts de base	942 290	3 708 710	4 651 000	79
Imprévus physiques	36 307	136 582	172 889	79
Imprévus financiers	111 711	142 178	253 889	56
<i>Frais de gestion de la BAD (8%)</i>	<i>93 431</i>	<i>312 791</i>	<i>406 222</i>	<i>77</i>

Coût total	1 183 739	4 300 261	5 484 000	78
------------	-----------	-----------	-----------	----

Tableau 2.4.2 : Coût du projet par catégorie de dépense

Catégories de dépense	(\$US)			%
	M. Locale	Devisé	Total	Devisé
I. Investissement				
A. Travaux	180 000	720 000	900 000	80
B. Biens	288 000	1 152 000	1 440 000	80
C. Services	405 040	1 628 960	2 033 999	80
Coût Investissement total	873 040	3 500 960	4 373 999	80
II. Charges récurrentes				
A. Fonctionnement	69 250	207 750	277 000	75
Coût de fonctionnement total	69 250	207 750	277 000	75
Coût total de base	942 290	3 708 710	4 651 000	80
Imprévus physiques	36 307	136 582	172 889	79
Imprévus financiers	111 711	142 178	253 890	56
<i>Frais de gestion de la BAD (8%)</i>	<i>93 431</i>	<i>312 791</i>	<i>406 222</i>	<i>77</i>

Tableau 2.4.3 : Calendrier des dépenses par composante en \$US

Composantes	A1	A2	A3	A4
Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées	166 500	103 500	117 000	189 000
Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés pastorales au changement climatique et à la variabilité climatique	121 500	2 139 120	1 236 690	174 690
Suivi, évaluation et gestion de projet	57 976	159 939	115 614	69 471
Coût de base	345 976	2 402 559	1 469 304	433 161
Imprévus physiques	12 578	89 870	54 564	15 876
Imprévus financiers	18 471	131 975	80 128	23 314
<i>Frais de gestion de la BAD (8%)</i>	<i>406 222</i>			

Coût total	783 247	2 624 404	1 603 996	472 351
------------	---------	-----------	-----------	---------

2.5. Principaux indicateurs de performance

2.5.1 L'objectif principal du projet est l'amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales à travers le renforcement des moyens de subsistance durables. A cet effet, l'indicateur clé pour mesurer l'atteinte de cet objectif est les Revenus annuels moyens des ménages bénéficiaires à la fin du projet.

2.5.2 Les indicateurs de résultats et de produits définis pour l'atteinte de cet objectif sont les suivants :

- Nombre de personnes formées à l'intégration des mesures d'adaptation dans les plans de développement agro-pastoraux (nationaux et régionaux) à la fin du projet :
 - (i). Nombre de personnes (hommes et femmes) dans les sites du projet ayant reçu une sensibilisation accrue sur la résilience aux changements climatiques à la fin du projet;
 - (ii). Disponibilité des outils et méthodes d'identification et d'intégration de l'adaptation dans les plans de développement agro-pastoraux à la fin du projet;
 - (iii). Nombre de cadres de développement qui sont formés sur l'élaboration de budgets orientés sur les mesures d'adaptation au CC dans le secteur agro-pastoral à la fin du projet.
- Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'une sensibilisation accrue et qui s'engagent à entreprendre des mesures d'adaptation à la fin du projet :
 - (i). Nombre d'ateliers, de visites d'études et de réunions où les leçons tirées du projet ont été discutées, à la fin du projet
- Nombre de ménages dans les zones ciblées qui mettent en œuvre des technologies d'adaptation pertinentes aux changements climatiques, à la fin du projet :
 - (i). Nombre de ménages qui ont adopté des moyens de subsistance résilients face au changement climatique courant et projeté d'ici la fin du projet
- Niveau d'exécution du suivi et de l'évaluation du projet, en temps opportun :
 - (i) Nombre de produits de connaissance développés, à la fin du projet
 - (ii) Nombre d'activités de suivi et d'évaluation réalisées, à mi-parcours et à la fin du projet.

2.6. Gestion de risques

Au cours de l'évaluation, les risques suivants ainsi que leurs moyens de mitigation ont été identifiés.

Tableau 2.6 : Gestion des risques

Risque	Niveau	Moyen de mitigation	Niveau suite au moyen de mitigation
Risques liés aux changements climatiques			
Augmentation des températures ajoutant	Modéré	La diversification des sources de revenu rendra les communautés pastorales plus résilientes aux	Faible

Risque	Niveau	Moyen de mitigation	Niveau suite au moyen de mitigation
de nouvelles menaces sur la viabilité des systèmes pastoraux nomadiques.		changements potentiels liés à une source de revenus unique. Les sources de revenus non agricoles ou péri-agricoles permettront de réduire la dépendance des populations à un nombre limité de cultures.	
Des sécheresses successives pendant la durée du projet pourraient mettre à risque les investissements et les écosystèmes	Modéré	Le projet compte non seulement augmenter la productivité des ressources existantes, mais aussi diminuer la dépendance des populations par rapport aux ressources naturelles. Si toutefois le besoin se fait sentir, le projet pourra utiliser des stratégies de filet de sécurité sociale pour mettre en œuvre certaines activités, par exemple à travers des mécanismes « argent pour travail » qui permettent d'assurer un revenu pendant les périodes de disette.	Faible
Risques associés aux investissements			
Le coût du maintien des investissements en matière d'infrastructure pourrait dépasser les capacités des communautés et gouvernements locaux.	Modéré	Les investissements auront des impacts à long terme et des retombées positives sur une grande portion de la communauté. Par ailleurs, le projet travaillera à l'installation de systèmes de gestion communautaires incluant le reversement d'une partie des bénéfices dans le maintien des infrastructures. Enfin, le gouvernement est fermement engagé dans ce projet et contribuera à la hauteur de ses moyens à la planification, l'exécution et le maintien des infrastructures.	Faible
Risques institutionnels			
Mauvaise coordination et coopération entre les institutions nationales responsables des projets pastoraux	Faible	Toutes les parties prenantes seront formées et les aléas pouvant résulter de la coordination du projet seront explicitement abordés. Des rencontres de coordination régulières avec les différents partenaires seront organisées, en particulier avec le MUHE, qui exécute plusieurs projets d'adaptation.	Faible
Risques sociaux			
Conflits entre membres de la communauté agro-pastorale et les fermiers sédentaires, ainsi qu'entre différents groupes agro-pastoraux	Modéré	Le projet bénéficiera à différentes communautés et devrait contribuer à la diversification des sources de revenus, faisant ainsi la promotion d'une gestion collective de problèmes communautaires. La résolution de conflits et le dialogue seront encouragés et une approche intégrée sera privilégiée afin que les parties prenantes partagent une vision commune des changements à venir.	Faible

2.7. Impacts environnementaux et sociaux

Environnemental

2.7.1 Selon la politique de sauvegarde de la Banque africaine de développement, le présent projet est classé à la catégorie environnementale 3 compte tenu de la nature des travaux à entreprendre. Les impacts environnementaux positifs résultant du projet comprennent la protection des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité, ainsi que l'augmentation du couvert végétal. Les impacts environnementaux négatifs potentiels devraient être spécifiques aux sites sélectionnés et, dans l'ensemble, minimaux. Le projet pourra bénéficier de l'expérience du DRSLP quant aux impacts environnementaux attendus et comment les minimiser.

Social

2.7.2 Les activités du projet auront un impact sur l'amélioration de la productivité de l'élevage et de l'agriculture dans la zone du projet, avec comme corollaire, l'augmentation des revenus des bénéficiaires, l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la santé maternelle et infantile en milieu rural. Les actions de renforcement des capacités dans divers domaines et pour diverses catégories sociales vont permettre de renforcer le développement du capital humain. La disponibilité et l'accès à l'eau à usages multiples devraient réduire les conflits récurrents entre les différents usagers. Par ailleurs, l'exécution des travaux d'infrastructures communautaires devra améliorer l'accès à l'emploi, notamment des jeunes limitant ainsi l'exode vers Djibouti (la capitale). Le programme de sensibilisation et de formation qui sera développé et mis en œuvre permettra de renforcer la capacité de résilience des populations au changement climatique en générant un changement de comportement susceptible de contribuer à la réduction de la vulnérabilité. En effet, le projet prévoit de former au moins 60% des hommes et des femmes dont au moins la moitié des femmes dans sa zone d'intervention. Dans l'ensemble, si le projet atteint ses objectifs, il contribuera à réduire de manière sensible la vulnérabilité et l'exposition des populations aux effets néfastes de la sécheresse et des changements climatiques. En s'adressant aux populations rurales les plus vulnérables, le projet permettra de réduire les inégalités et d'assurer une croissance plus inclusive.

2.7.3 *Réinstallation forcée.* Des déplacements de population ne sont pas envisagés. L'attribution des terres selon les différentes utilisations sera faite de concert avec le gouvernement de Djibouti, les autorités locales, en respect du droit positif et du droit coutumier.

2.8. Genre

2.8.1 Les femmes Djiboutiennes (qui constituent 46,2% de la population totale, et 51% de la population rurale) souffrent d'inégalités considérables et leur participation aux prises de décision reste marginale, en dépit des efforts faits par les Autorités pour créer un cadre juridique et institutionnel plus favorable à l'épanouissement de la femme, notamment par l'élaboration de la Politique Nationale Genre (PNG) pour la période 2011-2021. Pour appuyer les efforts du Gouvernement dans le secteur, le projet prévoit des actions spécifiques en vue d'améliorer l'autonomie des femmes.

2.8.2 Ainsi, le projet aura un impact positif sur les conditions de vie et les revenus des ménages dirigés par des femmes et même des membres féminins des ménages. Les femmes bénéficieront particulièrement du projet RLACC puisque les questions de genre seront intégrées dans l'approche prévue en faveur du développement de l'agropastoralisme. Cela sera fait en tenant

compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes au sein des activités/initiatives proposées (par exemple, grâce à des programmes de formation bien adaptés, des activités génératrices de revenus sensibles au genre, etc.) ; et en identifiant les interventions qui ciblent spécifiquement les femmes comme principales bénéficiaires.

2.9. Dispositions institutionnelles et d'exécution

2.9.1 La Banque Africaine de Développement agit à titre d'Agence de mise en œuvre du FEM. Les fonds FEM mobilisés pour le RLACC sont intégrés au DRSLP et utilisés selon les procédures du projet DRSLP (phases I et III). La tutelle du projet est assurée par le MAEPE-RH. Le projet est exécuté par la Cellule chargée de l'exécution du DRSLP (CEP) déjà mise en place.

2.9.2 La CEP travaille en étroite collaboration avec les Directions techniques impliquées dans la mise en œuvre du Projet, sur la base des conventions spécifiques de partenariat. La Cellule de gestion est dotée d'un personnel à plein temps, hautement qualifié, dont un coordonnateur nommé par le Gouvernement, un responsable administratif et financier, un comptable, un spécialiste en acquisitions, un spécialiste en suivi-évaluation, un expert en génie rural, un agro-zootechnicien, un Assistant Technique en Génie rural (à temps partiel) et du personnel d'appui. Sur les fonds du DRSLP III, la CEP est renforcée pour y intégrer des experts complémentaires qualifiés (expert en genre, environnementaliste, assistant en passation des marchés, comptable, etc.). De plus, il est prévu le recrutement sur les fonds du FEM, d'un Spécialiste en gestion des ressources naturelles pour renforcer l'Équipe du Projet dans ce domaine.

2.9.3 Le RLACC sera mis en œuvre par la CEP du DRSLP et supervisé en même temps que le DRSLP, soit à travers un Comité de pilotage qui assure l'orientation stratégique du projet, approuve les plans de travail annuel et le budget. Le Comité de pilotage intègre en son sein des représentants des Directions techniques impliquées dans la mise en œuvre du projet, des organisations des bénéficiaires et de la société civile.

2.10. Analyse économique et financière

2.10.1 L'amélioration du couvert végétal et de la disponibilité en eau devra se traduire par l'amélioration de la productivité de l'élevage et de l'agriculture dans la zone du projet, avec comme corolaire, l'augmentation des revenus des bénéficiaires et l'amélioration de la sécurité alimentaire. D'autres bénéfices incluent l'augmentation de la séquestration du carbone, des pâturages, du bois de chauffe, ainsi que le développement de foyers améliorés plus économes en énergie.

2.10.2 Il est anticipé que menées à terme, ces actions devraient se traduire par une augmentation de la productivité agricole et des principaux paramètres zootechniques de l'ordre 20 à 40% entraînant une augmentation du revenu moyen annuel des exploitants de 25%.

2.10.3 Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour l'évaluation des coûts et des bénéfices.

- Le cout estimatif moyen du reboisement est d'environ 8 000 \$US par ha.
- La valeur du charbon et du bois de chauffe fournie par les écosystèmes boisés tropicaux (Djibouti) : 18 528 FDJ/ha/an, soit 104 US\$ par hectare par an.
- La valeur du carbone séquestré dans les terres reboisées : 472 FDJ/ha/an, soit 2,66 US\$ /ha/an. Si l'on représente cette valeur sur les 20 années de durée statistique du projet, en supposant une conservation continue et durable, cela représenterait 53,2 US\$/ha.

- La valeur du fourrage fourni par les pâturages réhabilités sous gestion durable : 369 450 FDJ/ha/an, soit 2 078 \$US par hectare par an.
- La valeur de la lutte antiérosive : 21 700FDJ/ha/an, soit 65 482 US\$/ha/an. Il est à noter que des pertes dues à l'érosion qui avoisinent les 15tonnes/ha/an pour les pâturages, ce qui mène à une baisse de la productivité annuelle du bétail d'environ 0,1%. Pour les terres arables, on remarque des pertes de 12 tonnes/ha/an, ce qui pourrait mener à une diminution de la productivité agricole de 0,6% annuellement.

2.10.4 Le projet affiche un taux de rentabilité économique de 22% et un taux de rentabilité interne de 20% avec des valeurs nettes actuelles de 91.2 million FDJ et 80 million FDJ.

TRE (22%)	VAN à 12% : 91.2 million FDJ
TRI (20%)	VAN à 12% : 80 million FDJ

2.11. Durabilité du projet

2.11.1 Le Gouvernement de Djibouti a fait de la mobilisation des ressources en eau et de leur gestion durable l'un des axes majeurs de son Plan directeur de développement du secteur primaire 2010-2020 et du Programme national de sécurité alimentaire. Cet engagement, qui a été confirmé dans le choix des options du projet, constitue un gage essentiel pour sa durabilité. L'approche participative recommandée dans le choix et le mode de gestion des activités, ainsi que l'implication des parties prenantes quant au suivi de la mise en œuvre de ces activités, contribueront à la pérennisation des acquis du projet et devraient faciliter l'appropriation des réalisations du projet par les bénéficiaires. Des actions de renforcement des capacités des différents acteurs sont également envisagées, notamment au niveau des ONG et associations locales actives dans la région et qui constituent des partenaires de choix pour assurer la continuité et le suivi des résultats de ce projet. En effet, grâce aux formations sur les changements climatiques données dans le cadre de la composante 1 du projet, les capacités techniques et institutionnelles, tant au niveau national qu'aux niveaux régional et local seront renforcées pour intégrer les questions d'adaptation aux changements climatiques dans les plans de développement à long-terme. La sensibilisation aux changements climatiques contribuera à une implication pro-active et durable des acteurs locaux (ONG) et des bénéficiaires dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

2.11.2 La seconde composante de ce projet démontre également des éléments de durabilité à travers l'amélioration de la filière agricole et d'élevage et le développement des moyens de subsistance durables. Grâce à la diffusion de technologies d'irrigation, d'équipements et d'infrastructures résilients, ainsi qu'à l'acquisition de variétés et d'espèces résistantes, les communautés agro-pastorales et pastorales auront une meilleure productivité et verront leur revenu augmenter tout en diversifiant leurs sources de revenus pour augmenter leur sécurité alimentaire de manière durable.

2.11.3 La combinaison des investissements dans les infrastructures et du renforcement des capacités techniques en matière de gestion des bassins versants et de résilience constitue également un atout en matière de durabilité. Par ailleurs, le projet mise sur une augmentation durable de revenus parmi les bénéficiaires, qui soutiendra le maintien des infrastructures et des services écologiques qui en sont à la base.

2.12. Conditions/Clauses du Don

2.12.1 *L'entrée en vigueur* d'Accord est subordonnée à la date de sa signature par le Donataire et la Banque.

2.12.2 *Le premier décaissement* des ressources du Prêt est subordonné à la réalisation par le Donataire, à la satisfaction de la banque, des conditions ci-après :

- i) L'ouverture de deux comptes spéciaux (un en devises et en monnaie locale), dans une banque jugée acceptable par la Banque, destinés à recevoir les ressources du Don
- ii) La fourniture d'un calendrier de travail annuel et d'un plan de passation des marchés acceptables pour la Banque.

3. ETAT D'EXECUTION DU PROJET A MI-PARCOURS

3.1. Exécution physique

Le RLACC a, dans l'ensemble, un niveau d'exécution physique et financière inférieur aux prévisions. En février 2021, le niveau d'exécution physique globale du projet est de 36,67%. Le taux de décaissement du don est de 21,56% tandis que celui d'engagement s'établit à 51,7%. Concernant les trois composantes du projet (composantes 1, 2 et 3), leur niveau d'exécution physique est respectivement de 10%, 50% et 50 %.

Composante 1 : Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées

L'état d'avancement de chaque activité prévue est le suivant :

3.1.1. La sensibilisation des acteurs locaux et partage d'information sur les changements climatiques : Cette activité, qui consiste à organiser des ateliers pour former des agents sur les changements climatiques, n'est pas encore réalisée. Le recrutement d'un Consultant est en cours d'acquisition.

3.1.2 L'intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement : Le recrutement d'un Consultant est en cours d'acquisition.

3.1.3 L'organisation d'ateliers au niveau national pour tirer les leçons des réalisations du projet, des difficultés et les intégrer dans les politiques et les cadres stratégiques de développement : Le projet a lancé l'appel d'offre pour le recrutement du consultant en charge de l'étude d'identification des leçons apprises. Le rapport d'évaluation de manifestation d'intérêt a été transmis à la BAD le 27 Septembre 2020 pour ANO et des commentaires ont été faits. La Banque a donné l'avis de non-objection sur le rapport d'évaluation révisée en date du 09 décembre 2020. Le PV de négociation et le projet de contrat ont été également approuvés par la Banque en date du 01 février 2021 et le contrat vient d'être signé. Les prestations sont prévues de commencer au début mars 2021 pour la période de 4 mois.

Composante 2 : Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés pastorales au changement et à la variabilité climatique

L'état d'avancement de chaque activité prévue est le suivant :

3.1.4 Soutien au développement de groupes de production, à l'identification des moyens de subsistance alternatifs résilients : Les termes de référence pour le recrutement d'un consultant relatif à l'identification des besoins de la population concernée sont en cours de préparation.

3.1.5 Investissements dans les moyens de production, y compris la mobilisation de l'eau, l'aménagement de périmètres agricoles, la fourniture de semences résilientes, etc. Les différentes exécutions en faveur de cette activité sont en cours. Les principales sous activités sont :

- *Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et d'Arouo.* L'entreprise en charge des travaux d'aménagement hydro-agricole de Dikhil à savoir NALCO a démarré les travaux. Elle a transmis les documents préalables, le dossier d'exécution du réservoir et l'implantation de la base de vie. En outre, les travaux de surcreusement des puits sont en cours. Signalons que les travaux ont été stoppés pour une période de six mois suite au confinement lié au COVID-19 dans le pays. A ce jour, le taux d'exécution est estimé à 10%.
- *Surveillance des travaux d'aménagement agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud et de Harou.* A l'issue de la procédure de sélection de recrutement du cabinet pour Mission de Surveillance et de Contrôle des Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et d'Arouo, le bureau d'Etudes MCG a été déclarée adjudicateur du marché. Le cabinet a fourni les différents rapports d'avancement des travaux.
- *Installation et équipement de deux (2) pépinières (Damerjog, et Ambouli).* Après la demande de relance de la BAD suite aux offres jugées infructueuses, le mode d'acquisition a été révisé en passant à un Appel d'offre national à un marché gré à gré. Le 23 août, le projet a transmis le dossier pour approbation à la BAD et ce dernier a fait des commentaires. Le 06 octobre 2020, la Banque a donné son avis de non-objection sur la signature d'un marché gré à gré avec la SDSA. Le projet a soumis le PV de négociation et le projet de contrat en date du 04 février 2021, et l'examen est toujours en cours au niveau de la Banque.
- *Acquisitions des semences résistantes, engrais fertilisants et des produits phytosanitaires et acquisition des petits outillages.* Le DAO est soumis à la BAD pour ANO le 28 octobre 2020 et a obtenu l'ANO de la BAD le 10 novembre 2020. Les offres ont été soumises le 16/12/20 et le rapport d'évaluation est en cours de préparation au niveau de la CNMP, le rapport d'évaluation des offres doit être transmis à la Banque avant le 30 mars 2021.
- *Réhabilitation des infrastructures, notamment les pistes rurales, en fonction du changement climatique.* Le contrat des travaux de réhabilitation de la piste d'accès Adailou-Defainetou a été signé en janvier 2020. Le démarrage des travaux prévu par l'entreprise China First le 10 février 2020 a été reporté à septembre 2020 en raison de la pandémie du COVID-19. A ce jour, l'avancement des travaux pour le 11 km de la piste Bolli-Adailou se présente comme suit : i) les travaux topographiques de la piste réalisés, ii) installation des matériels pour le laboratoire (unifié pour les deux projets) réalisé, iii) l'aménagement de la zone de stockage des agrégats (unifié pour les deux projets) réalisé, iv) la fondation pour la pose de la centrale à béton réalisée, v) la pose du panneau de

signalisation de chantier, et vi) les déblais rocheux jusqu'au PK 30+000. Le taux d'exécution est d'environ 15%.

3.1.6 Les principales contraintes rencontrées dans cette composante sont presque identiques que celles identifiées dans le cadre du DRSLP III à savoir le retard des études préalables aux travaux, le retard dans le processus d'acquisition et dans la mise en œuvre des travaux liés au COVID-19, et l'infructuosité des appels d'offres suite à la faible capacité des entreprises djiboutiennes (ex : travaux de pépinière, etc.). Afin d'accélérer les activités prévues dans cette composante, la mission recommande :i) transmettre l'Avis d'appel d'offres (AMI) et les Termes de référence (TdRs) pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'identification de Matériel et équipement aux ONG avant le 15 mars 2021; ii) Soumettre l'AMI et les TdRs pour l'identification/ formation sur les variétés des semences résistantes, les technologies d'irrigation, d'équipements et d'infrastructures résilients, développement des systèmes de gestion des ressources naturelles des communautés (pâturages, eau)+ entretien des pépinières avant le 28 février 2021, et iii) Pour adoucir l'impact négatif du COVID-19 sur l'exécution des travaux en cours, la CEP devrait s'assurer la bonne exécution des contrats des travaux pour récupérer le temps perdu dû à cette pandémie.

Composante 3 : Suivi, Evaluation et Gestion de projet

3.1.7 La troisième composante vise à encadrer les deux autres composantes, notamment, en développant les supports d'information requis dans les langues locales, en coordonnant la gestion des activités du projet et en assurant le suivi et l'évaluation. Pour la composante 3, la réalisation physique est d'environ 50%. Ceci est dû au fait que l'unité d'exécution du projet est entièrement mise en place et du personnel d'appui a été embauché à travers le DRSLP pour s'assurer que les activités de mise en œuvre du projet sont accélérées avant l'échéance du projet 2022. A cela, s'ajoute la transmission de différents rapports (rapports d'exécution annuels pour 2018, 2019 et 2020, rapport de revue à mi-parcours, et ceux d'audit pour la période 2018 et 2019) qui sont approuvés par la Banque. Cependant, le rajout d'un spécialiste en gestion des ressources naturelles n'a pas été exécuté et la génération de supports d'information issus des connaissances reste à réaliser. De ce qui précède, en termes de développement et gestion de connaissance, la mission recommande que le projet doit accélérer le recrutement d'un consultant qui va exécuter les activités restantes de la composante 1 et générer des supports d'information issues de connaissances internationales, nationales, régionales et locales tels que prévus dans le rapport d'évaluation.

Complémentarité des activités du projet avec le programme de résilience

3.1.8 Le programme DRSLP vise à renforcer la résilience à la sécheresse et à assurer des moyens de subsistance durables pour les communautés des zones ciblées par le projet, il convient néanmoins de le compléter afin de renforcer l'adaptation au changement climatique. Le programme consiste certes à investir dans l'infrastructure publique et communautaire pour l'agriculture et l'élevage en améliorant les moyens de stockage, de commercialisation et de transport, mais il faut prendre davantage en compte les besoins des ménages en permettant à toutes les communautés pastorales et agropastorales, même les plus pauvres, de bénéficier des infrastructures financées par le programme. Dans ce sens, le programme d'adaptation des moyens de subsistance au changement climatique en milieu rural répond au besoin de riposter aux effets particuliers du changement climatique.

3.1.9 Le DRSLP est donc focalisé à la mise en œuvre des infrastructures de résilience dans les bassins versants de Weima (Tadjourah/Obock), Gaggade-Derela (Dikhil/Arta) et Beyya Dadder

(Ali-Sabieh) dans le cadre du DRSLP.I, et dans les bassins versants de Beyya-Addey (Ali-Sabieh), Damerjog (Ali-Sabieh/Arta), Douda (Arta/Djibouti), Dedey Weyn (Ali-Sabieh/Arta) et Barislé (Ali-Sabieh/Arta) dans le cadre du DRSLP.III. Le programme DRSLP a également mis en place les infrastructures de commercialisation telles que les marchés, les chambres froides et les pistes rurales (Assamo-Ali-Sabieh dans le cadre du DRSLP.I, et Bolli-Adailou dans le DRSLP.III).

3.1.10 Compte tenu des ressources limitées du projet RLACC et du coût élevé de pistes rurales et des aménagements hydro-agricoles, le Programme d'Adaptation Climatique se focalisait sur le renforcement de la résilience de certains points critiques sur les pistes existantes dans les zones productives, en particulier là où des investissements ont été effectués au titre du DRSLP, en renforçant le revêtement et/ou en modifiant les conditions de drainage des eaux de pluie, afin d'assurer leur viabilité, même en cas de changement des conditions climatiques. C'est dans ce contexte que le projet RLACC uniquement exécutait les travaux hydro-agricoles dans la région de Dikhil et les pistes rurales d'Adailou-Defainetou de 11km afin de compléter les pistes rurales effectuées dans le cadre du DRSLP.III. Néanmoins, la gestion de connaissance constitue la valeur ajoutée du projet RLACC. A ce titre, les activités du projet ont pour but d'accroître la résilience des communautés agropastorales aux effets de la sécheresse et la viabilité des produits du DRSLP de base. Il s'agit notamment de renforcer les capacités d'adaptation aux niveaux national, local et régional, ainsi qu'à l'échelle des institutions et à celle de la société, par des actions de sensibilisation, d'information et de formation dont le recrutement d'un consultant est en cours.

3.2. Situation des acquisitions, des décaissements et de la gestion financière

Acquisitions

3.2.1 Une revue détaillée des acquisitions de biens, travaux et services a été effectuée avec comme pour objectifs spécifiques d' : (i) évaluer la gestion des acquisitions conformément aux dispositions d'accord de prêt, du rapport d'évaluation et du plan de passation de marchés; et (ii) évaluer les acquisitions restantes ou en cours de passation. L'examen s'est basé sur: (i) la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission; (ii) le rapport d'avancement de la mise en œuvre du plan de passation des marchés; et (iii) la réunion virtuelle d'échange organisée avec la CEP. La mission a évalué la performance de la fonction de passation de marchés comme satisfaisante par rapport à l'exécution du plan de passation des marchés approuvé fin 2019 pour l'année 2020.

3.2.2 *Organisation de la passation des marchés* : La CEP est soutenue dans le processus de passation de marchés par un comité d'évaluation des offres nommé par une Commission Nationale de Marchés Publics (CNMP), et la CNMP pour revue et approbation de chaque étape d'acquisition. Cependant, les délais de traitement des documents de passation des marchés du projet sont excessivement longs.

3.2.3 *Situation des acquisitions restantes*. A la date de la revue à mi-parcours, le projet a signé 4 marchés avec un montant total de 2 574 066,88 UC (dont 2 travaux (410 005 464 DJF) et 2 services), ce qui correspond à un pourcentage d'engagement d'environ 51,7%. Il convient de noter que deux autres marchés (01 de service (31 101 175 DJF) et 01 de travaux (400 000 \$US) ont été lancés par la CEP mais les contrats ne sont pas encore signés à ce jour. Par ailleurs, un nombre de trois (3) processus d'acquisitions (1 acquisition de biens et 2 services de consultants) est prévu dans le PPM 2020 mais leurs processus d'acquisitions n'ont pas encore démarré.

3.2.4 *Dossiers en instance.* Au moment de la préparation de ce rapport, trois avis de non-objection sont attendus. Il s'agit de : i) PV de négociation et projet de contrat pour le recrutement d'un Consultant Individuel en évaluations environnementales et sociales, ii) PV de négociation et projet de contrat relatifs aux travaux d'installation et Equipements de pépinières à Damerjog et Ambouli, et iii) Plan de passation des marchés du projet pour la période 2021.

3.2.5 Les principaux problèmes de passation de marchés indiqués par la CEP lors de la mise en œuvre du plan de passation des marchés sont les suivants: (i) retards considérables dans la procédure de recrutement (soit 18 mois) pour des études complètes préalables aux travaux qui ont pris au moins deux ans avant le lancement des travaux ; (ii) faible planification réaliste des acquisitions. La plupart des marchés de travaux sont planifiés sur la base du fait que les études de conception seront achevées dans les délais impartis; cependant, cela n'a pas été le cas pour la plupart des études préalables ayant une incidence sur le lancement des marchés de travaux; (iii) lenteur globale dans la réalisation des acquisitions et dans la signature de contrats : les acquisitions des biens durent 9 mois, le recrutement des entreprises pour les travaux 12 mois et recrutement des consultants 18 mois. La signature de contrats nécessite plusieurs signataires, ce qui fait que la signature d'un contrat peut prendre une période entre 2 à 4 mois ; (iv) manque d'expérience des entreprises djiboutiennes pour préparer et soumettre des offres conformément aux dispositions des dossiers d'appel d'offres. Ceci entraîne un nombre croissant d'offres non conformes ou de soumissionnaires non qualifiés et conduit à des appels d'offres infructueux (par exemple : travaux de pépinières, etc.) ; et enfin (v) retard dans la soumission de termes de référence et de dossiers d'appel d'offres au niveau de la CEP et ses partenaires techniques.

3.2.6 *Conclusion.* L'ensemble de la structure de passation des marchés du projet, y compris les ressources globales, la capacité, l'expertise ainsi que les performances de conformité et les antécédents opérationnels actuels de l'unité d'exécution du projet ont été jugés satisfaisants sans aucune faiblesse substantielle qui entraînerait la recommandation des actions et mesures pour résoudre les problèmes de capacité et de performance. Cependant, il est fortement recommandé que l'équipe du projet accélère les activités restantes dans la mesure du possible et cela devrait être reflété dans le plan de passation des marchés. Cela signifie également que toutes les spécifications/documents d'appel d'offres et termes de référence (TDR)/expression d'intérêt (AMI) nécessaires à préparer pour les approbations de la Banque doivent être fournis en temps opportun. Cela réduira le risque de retards dans la passation des marchés car l'expérience a montré que certaines acquisitions lancées au cours des deux premières années avaient des activités mises en œuvre/accomplies au cours de la troisième année et même au quatrième année. En outre, le retard observé dans des différentes étapes d'acquisition y compris la signature de contrats doivent être réduit par le gouvernement/la CNMP afin d'exécuter le PPM dans les délais prévus.

Décaissements

3.2.7 Le taux de décaissement à la date du 28 février 2021 sur le Don FEM est de 21,56% sur un montant total alloué de 5 077 778 \$US. Ce taux, en référence à la date du premier décaissement (27 juillet 2017) et à la durée d'exécution du projet, qui est de 46 mois (3 ans et 10 mois) sur une durée prévue de 60 mois, est faible. Les retards considérables dans la procédure de recrutement pour des études complètes préalables aux travaux, le commencement tardif de gros contrats et la lenteur globale dans l'exécution des activités du projet restent les principales raisons de ce faible taux.

Gestion financière

3.2.8 Dans le cadre de la revue du programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques, il est nécessaire de vérifier la mise en œuvre des recommandations faites lors de la mission précédente et de vérifier des transactions effectuées. La revue note que certaines recommandations antérieures ont été mises en œuvre comme :

- Un budget couplé au calendrier d'activités prévisionnelles a été établi chaque année ;
- Il a été ouvert un compte spécial en US\$ et un compte spécial en franc djiboutien à la Banque Centrale de Djibouti ;
- Un plan de trésorerie prévisionnel est établi chaque année ;
- Le manuel de procédures administratives, financières et comptables du DRSLP III a été adapté en y intégrant certains éléments spécifiques au programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques ;
- Les dépenses de fonctionnement liées aux premiers décaissements ont été enregistrées dans les livres comptables ;
- Les rapports semestriels d'activités incorporent les états financiers intérimaires ;
- L'auditeur externe a été recruté, les rapports d'audit établis et revus par la Banque (BAD).

3.2.9 La revue note cependant que certaines recommandations antérieures n'ont pas été mises en œuvre notamment :

- Le paramétrage du logiciel pour obtenir le tableau budgétaire avec les dépenses par composante et les ressources ;
- L'augmentation des taux de décaissement par le gouvernement.

3.2.10 La revue a procédé à d'autres vérifications. Elle estime que les systèmes de gestion financière existants au niveau de la Cellule d'exécution du projet sont satisfaisants dans l'ensemble et le risque fiduciaire global est **faible**. Toutefois, certaines recommandations restent à mettre en œuvre, notamment : (i.) le paramétrage du logiciel pour obtenir le tableau budgétaire avec les dépenses par composante et les ressources et, (ii.) le faible taux de décaissement du FEM.

3.2.11 *Performance de gestion financière.* La performance de gestion financière est **satisfaisante** et le risque fiduciaire global est **faible** (voir matrice des risques en annexe 7), selon les détails suivants :

Revue de Gestion Financière : Observations et Plan d'action

3.2.12 *Budgétisation.* La direction de la Cellule d'exécution dispose d'un plan budgétaire couplé au calendrier d'activité établi pour le programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques.

3.2.13 *Contrôle interne.* La direction de la Cellule d'exécution dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables établi pour le DRSLP Phase III. Ce manuel a été adapté en y intégrant certains éléments spécifiques au programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux aux Changements Climatiques.

3.2.14 La Cellule d'exécution dispose d'un registre des immobilisations côté et paraphé et contenant le numéro, la désignation, le montant et la localisation et d'états de suivi du carburant,

des missions et des entretiens et réparations. La Cellule d'exécution dispose par ailleurs d'un local affecté au rangement des pièces justificatives et d'armoires métalliques pour les rangements.

3.2.15 Comptabilité et système d'information. La revue note que la Cellule d'exécution dispose d'un plan comptable général, un plan comptable analytique et un plan comptable budgétaire. Le logiciel doit être paramétré pour obtenir le tableau budgétaire avec les dépenses par composante et les ressources.

3.2.16 Décaissement et Flux de fonds. Il est prévu dans le cadre du programme que les décaissements à venir se feront selon la méthode des paiements directs sauf pour le fonctionnement. Ainsi, les règlements des dépenses se rapportant aux prestations des consultants, des entreprises et des fournisseurs se feront par la méthode des paiements directs. Concernant les dépenses de fonctionnement, la mission note qu'un compte en US\$ et un compte en franc djiboutien ont été ouverts pour le compte spécial à la Bank of Africa. La revue note par ailleurs que la Cellule d'exécution a établi le plan de trésorerie pour l'année 2019.

3.2.17 Information financière. La revue note que la Cellule d'exécution a établi pour le programme de rapport d'activités intégrant les états financiers intérimaires.

3.2.18 Revue de transactions. La mission a effectué la revue des transactions sur base de sélection et n'avons relevé aucune anomalie.

Audit Externe

3.2.19 La mission note que l'auditeur externe a été recruté et les rapports d'audits pour 2018 et 2019 ont été revus et approuvés par la Banque (BAD).

3.3. Sauvegarde environnementale et sociale

3.3.1 Le Projet d'Adaptation des Moyens de Subsistance au Changement Climatique en Milieu Rural dans la Corne de l'Afrique (RLACC) est catégorisé 3 lors de son approbation avec une analyse environnementale et sociale qui montre que les enjeux environnementaux et sociaux du projet sont mineurs. Dans la phase de mise en œuvre, le projet a réalisé des aménagements pouvant influencer l'environnement et le social, certes il s'agit des projets de faible envergure composés des travaux de construction et de réhabilitation des réservoirs (volume variant entre 20 et 50 m³), de puits en maçonnerie de pierres et leurs équipements, mais des mesures de gestion des impacts potentiels sont nécessaires pour se conformer aux exigences de la Banque et aux dispositions E&S nationales. A cet effet, la société contractante a réalisé un Plan de Gestion environnementale et sociale du chantier qui précise les mesures que l'entreprise prendra pour gérer les impacts potentiels du projet. Il faudra que la coordination s'approprie de ce PGES afin de faire un suivi rigoureux de sa mise en œuvre, les rapports de suivi devront également être partagés avec la Banque.

3.4. Situation de la gestion administrative et du suivi-évaluation

3.4.1 *Gestion administrative.* Conformément au rapport d'évaluation, une Cellule chargée de l'exécution du projet (CEP) créée au sein du Bureau de la Gestion des Projets (BGP) du MAEPE-RH en faveur du DRSLP.I & DRSLP.III assure également la mise en œuvre du projet RLACC. Elle travaille en étroite collaboration avec les Directions techniques impliquées dans la mise en œuvre du Projet, sur la base des conventions spécifiques de partenariat. La Cellule de gestion est dotée d'un personnel à plein temps, hautement qualifié, recruté par appel à

candidatures et après avis de la Banque, et dont le nombre est limité aux fonctions essentielles du projet. Elle comporte toutefois en son sein, un coordonnateur nommé par le Gouvernement, un responsable administratif et financier, un comptable, un spécialiste en acquisitions, un assistant en acquisition, un spécialiste en suivi-évaluation, un expert en génie rural, un ingénieur agronome, un Assistant Technique en Génie rural (à temps partiel) et du personnel d'appui. Toutefois, la mission note un retard remarquable pour recruter un spécialiste en gestion des ressources naturelles dans le staff du projet comme recommandé dans le rapport d'évaluation. En plus, en termes de gestion des connaissances, la mission recommande que le projet doive accélérer le recrutement d'un consultant pour générer des supports d'information issues de connaissances internationales, nationales, régionales et locales tels que prévu dans le rapport d'évaluation.

3.4.2 *Suivi-évaluation.* En matière de supervision, il a été noté que quatre (04) missions de supervision ont eu lieu depuis le démarrage du projet en 2016. Ces différentes missions ont permis de renforcer les capacités de la CEP et encadrer l'exécution du projet tout en respectant les règles et procédures de la Banque en matière de gestion fiduciaire. Pour ce qui est du suivi de l'exécution physique et financière du projet sous la responsabilité du spécialiste en suivi-évaluation de la CEP, les différents rapports d'activité trimestriels et annuels sont produits dans les délais. En plus, le rapport de revue à mi-parcours a été également préparé et transmis par le projet. Néanmoins, ces rapports ne contiennent pas quelquefois une analyse critique détaillée de l'évolution de l'exécution physique et financière du projet. Au niveau national, les activités du RLACC sont supervisées par un Comité de pilotage créé dans le cadre du DRSLP.I présidé par le Ministre de l'Agriculture ou son représentant. Ce Comité constitue la structure d'orientation du projet avec pour objectifs de : (i) veiller à la bonne exécution du projet ; (ii) prendre les décisions d'ordre stratégique ; et (iii) analyser puis valider le programme annuel de projet. Toutes les réunions du Comité de pilotage prévues ont été tenues dans les délais.

3.5. Respect des conditions du Don

3.5.1 Aucune condition de don n'est en cours. Le projet est entre en vigueur la date de sa signature étant le 27 juillet 2017, et le premier décaissement ait eu lieu le 29 mars 2018. La dernière liste des biens et services (LBS) a été révisée puis approuvée par la BAD le 16 décembre 2019. Au cours de la revue à mi-parcours, une autre révision sur la liste de biens et services a été proposée pour intégrer certaines activités restantes qui ont été prévues dans le rapport d'évaluation. Par conséquent, le budget de chaque catégorie de dépenses a été actualisé (voir l'annexe 5).

3.6. Durabilité

3.6.1 En ce qui concerne la durabilité, la mesure dans laquelle la chaîne de résultats du projet se maintiendra après la phase de mise en œuvre du projet dépendra de la réalisation des avantages des produits/résultats du projet et des stratégies de sortie mises en place dès le début et un mentorat continu sur la gestion des résultats pendant la mise en œuvre du projet. Dans le cadre du projet, les efforts doivent être mis sur le développement et la gestion des connaissances sur la résilience et la gestion des risques liées au changement climatique. C'est dans ce cadre que l'examen à mi-parcours a recommandé le lancement immédiat de recrutement d'un consultant en changement climatique pour développer des outils nécessaires et sensibiliser des acteurs locaux et partager l'information, et former les parties prenantes sur le changement climatique. Nous estimons qu'ainsi, les différentes formations d'ONG locales, d'organisations communautaires et

de fonctionnaires gouvernementaux permettront, entre autres choses, d'améliorer la résilience de ces communautés aux changements climatiques dans un contexte agro-pastoral, de gérer les risques associés à de tels changements, et d'intégrer les mesures d'adaptations dans les plans de développement. Des transferts de connaissances sont donc à encourager afin de mettre en œuvre des technologies d'adaptation pertinentes aux changements climatiques.

3.6.2 Par ailleurs, les services de consultation qui sont en cours de finalisation sur l'identification des leçons de résilience et de la mise en œuvre d'un système suivi-évaluation va générer les informations sur la mise en œuvre du projet et les leçons à tirer seront générées par le système de suivi-évaluation du projet et diffusées à travers les différents rapports produits par le projet. A la fin du projet, les leçons tirées seront consolidées et documentées dans le cadre de l'élaboration du rapport d'achèvement.

3.7. Contraintes de mise en œuvre et propositions

3.7.1 La mise en œuvre du projet a été entravée par divers facteurs tels que i) les retards dus à la signature tardive de don (>7 mois) et au décaissement tardif de premier décaissement (>8 mois), ii) le lancement retardé des études de faisabilité, iii) les acquisitions de gros travaux et services retardées en particulier pour les pistes rurales et les prestations liées aux transferts de connaissances et de technologies, et iv) la pandémie du COVID-19 qui a retardé les travaux pour une période de 6 mois. Tout ce temps perdu a eu un impact négatif sur l'exécution des activités de projet. Certains facteurs ont été résolus depuis ou des améliorations sont enregistrées ; cependant, des efforts concertés sont encore nécessaires pour superviser adéquatement les travaux en cours et lancer toutes les activités restantes dans les meilleurs délais. Le gouvernement, en consultation avec la Commission nationale des marchés publics (CNMP) doit prioriser la revue des dossiers des acquisitions et la signature des contrats dans les meilleurs délais. En outre, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour préparer et soumettre à la Banque les termes de référence et d'autres dossiers d'acquisitions en temps opportun. Par ailleurs, la Cellule d'exécution du projet doit régulièrement mobiliser et impliquer les parties prenantes tout au long de l'exécution des activités du projet afin d'assurer la rentabilité des investissements qui sont en cours.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Evaluation sommaire d'état du projet

4.1.1 *Composante 1 : Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées.* La première composante du projet vise à intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement agricole et rural, à travers une sensibilisation et un renforcement des capacités des acteurs locaux (ONG, organisations civiles et communautés locales) des zones d'intervention du projet. Cette composante a été jugée **non-satisfaisante** avec l'unique activité liée au recrutement du consultant en charge de l'étude d'identification des leçons apprises dont le contrat a été signé en février 2021. La revue à mi-parcours a pu souligner l'importance de mettre en œuvre trois autres activités prévues mais qui n'ont pas encore commencé : i) sensibilisation des acteurs locaux et partage d'information sur les changements climatiques ; ii) formation des agents de l'Etat au

niveau national, régional et local, et iii) l'intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement.

4.1.2 *Composante 2 : Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés pastorales au changement et à la variabilité climatique.* Dans cette composante, des infrastructures de résilience sont prévues d'être développées ou réhabilitées pour améliorer la gestion intégrée des bassins versants (GIBV), et la participation des différents acteurs locaux (hommes et femmes) aux activités d'adaptation et de mise en place d'activités génératrices de revenu. A la période de revue à mi-parcours, les principales réalisations effectuées dans le cadre de cette composante sont : i) les travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et d'Arouo qui ont été déjà lancés avec un taux d'exécution de 10% ; ii) la mission de surveillance pour les travaux cités en haut est également recrutée et les prestations sont en cours ; iii) suite au premier appel d'offres qui a été déclaré infructueux en rapport avec l'installation et l'équipement de (2) pépinières, la Banque a donné son avis de non-objection sur l'attribution d'un marché de gré à gré avec la société SDSA dont les négociations sont en cours; iv) le dossier d'appel d'offres pour l'acquisition des semences résistantes, des engrais fertilisants et des produits phytosanitaires et l'acquisition des petits outillages, a été approuvé pendant la période de la mission et l'évaluation des offres est en cours à la CNMP; et v) la réhabilitation de la piste d'accès Adailou-Defainetou (de 10km) vient juste de démarrer avec un taux d'avancement de 15%.

4.1.3 *Composante 3 : Suivi, Evaluation et Gestion de projet.* La troisième composante vise à encadrer les deux autres composantes, notamment, en développant les supports d'information requis dans les langues locales, en coordonnant la gestion des activités du projet et en assurant le suivi et l'évaluation. Pour la composante 3, la réalisation physique est d'environ 50%. Ceci est dû au fait que l'unité d'exécution du projet est entièrement mise en place et du personnel d'appui a été embauché à travers le DRSLP pour s'assurer que les activités de mise en œuvre du projet sont accélérées avant l'échéance du projet 2022. En outre, les différents rapports (rapports d'activités trimestriel et annuel, rapports d'audits pour 2018 & 2019, rapport de revue à mi-parcours) ont été soumis à la Banque dans les délais. Cependant, le rajout d'un spécialiste en gestion des ressources naturelles n'a pas été exécuté et la génération de supports d'information issus des connaissances reste à réaliser.

4.1.4 Le RLACC a, dans l'ensemble, un niveau d'exécution physique et financière inférieur aux prévisions suite au démarrage tardif des activités principales. En date de la revue à mi-parcours, le niveau d'exécution physique global du projet est d'environ 36,67% avec un taux de décaissement atteint à ce jour de 21,56%, et celui d'engagement de 50,9%. Concernant les trois composantes du projet (composantes 1, 2, et 3), leur niveau d'exécution physique est respectivement de 10%, 50% et 50 %. Cependant, le projet RLACC est susceptible d'atteindre les objectifs de développement fixés lors de l'évaluation, car la mise en œuvre atteint de plus en plus les produits et les résultats escomptés tandis que les principaux défis liés à la passation des marchés et aux décaissements diminuent. Ceci est dû au fait que les gros contrats des travaux ont été déjà signés, et en cours d'exécution et que la qualité de documents d'acquisitions soumise à la Banque s'améliore progressivement. Pour résumer tout ce qui précède, l'atteinte des produits/résultats du projet RLACC telle qu'elle ressort des tendances des quatre dernières années, peut être considérée comme moyennement satisfaisante avec toutes les chances d'atteindre les objectifs du projet, car davantage d'efforts sont faits pour accomplir la mise en œuvre de toutes les activités à la fois quantitativement et qualitativement tandis que les éléments de durabilité appropriés sont en voie d'être intégrés dans le processus d'obtention des résultats. Cependant, la CEP doit mettre un suivi rigoureux dans toutes les activités en cours, et lancer les

activités non-encore démarrées dans le temps indiqué dans la mission afin d'augmenter les taux d'engagement et de décaissement qui restent toujours faibles. En outre, la mobilisation et le renforcement de capacités des bénéficiaires doit être une priorité afin de rentabiliser les activités en cours. Enfin, les efforts doivent également être mis sur la gestion et le développement des connaissances afin que les effets prévus soient atteints.

4.2. Résultats du projet

4.2.1 Au stade actuel des activités, l'impact du projet sur les bénéficiaires est limité. Cela devrait s'améliorer à mesure que l'avancement du projet progresse. Les résultats attendus du projet sont inclus ci-dessous :

- (i) Augmentation de Revenus annuels des ménages bénéficiaires
- (ii) Augmentation du nombre de ménages dépendant des filets de sécurité sociale ou se déclarant de faible sécurité alimentaire
- (iii) Augmentation du nombre de personnes formées à l'intégration des mesures d'adaptation dans les plans de développement
- (iv) Augmentation du nombre d'hommes et femmes avec une sensibilisation accrue et l'engagement d'entreprendre des mesures d'adaptation ;
- (v) Augmentation du nombre de ménages dans les zones ciblées qui mettent en œuvre des technologies d'adaptation pertinentes aux changements climatiques ; et
- (vi) L'efficacité du niveau d'exécution du suivi et de l'évaluation du projet.

4.2.2 Dans l'ensemble, le projet a une forte probabilité d'atteindre les objectifs de développement envisagés.

4.3. Revue/Analyse des contraintes

4.3.1 Le RLACC est entré en vigueur en juillet 2017. Le projet est dans sa quatrième année d'exécution et sa date de clôture était initialement prévue au 31 décembre 2020. Compte tenu du retard dans l'exécution de certaines activités du projet par rapport au plan prévisionnel de passation des marchés, le projet a obtenu une prolongation de deux ans et ce jusqu'au 31 décembre 2022. Il ressort de cette revue à mi-parcours du RLACC que certaines contraintes affectent de manière transversale et globale la bonne exécution du projet. Il s'agit de contraintes suivantes :

- (i) Au commencement du projet, **les différents retards** dus à la signature tardive de don (>7 mois) et au décaissement tardif du premier décaissement (>8 mois) ont eu un impact négatif sur l'exécution globale des activités de projet.
- (ii) **Retard des études préalables aux travaux.** Les études complètes préalables aux travaux ont pris au moins deux ans avant le lancement des travaux.
- (iii) **Absence d'implication des partenaires techniques** (Direction Hydraulique rurale, Direction de l'environnement, etc.) dans l'exécution du projet lors du démarrage. Sur le plan des relations avec les partenaires techniques, certains n'avaient pas bien intériorisé leurs responsabilités et attributions dans l'exécution du projet.
- (iv) **Manque d'expérience des départements techniques pour fournir les dossiers d'exécutions.** Incapacité des directions pour fournir les dossiers d'exécution (plans et

devis estimatifs) des ouvrages à réaliser, de ce fait, il a été décidé de réaliser une étude technique complémentaire non prévue dans le projet avec recrutement d'un bureau d'étude.

- (v) **Lourdeurs administratives lors des signatures des chèques.** L'autorisation des DDP et DRF nécessite trois signataires (coordinateur National, directeur du financement extérieur et directeur de la Dette Publique) qui sont les seules habilités à signer ce qui alourdit le processus de traitement des DRF.
- (vi) **Manque d'expérience des entreprises Djiboutiennes aux procédures d'acquisition de la BAD.** Les entreprises Djiboutiennes n'ont pas souvent la capacité requise de connaissance des procédures de la BAD ou ne disposent pas d'expérience pour remplir conformément les dossiers d'appel d'offres. Ceci entraîne les rejets de leur dossier et conduit ainsi à déclarer les offres infructueuses (Acquisitions de pépinières, etc.).
- (vii) **Retard global dans le processus d'acquisition :** En moyenne, les acquisitions des biens ont duré 9 mois, le recrutement des entreprises pour les travaux 12 mois et le recrutement des consultants 18 mois. Ceci s'ajoute au retard dans la signature de contrats qui peut durer de 2 à 4 mois. Tous ces facteurs ont contribué au démarrage tardif des activités clés du projet.
- (viii) **Retard global de lancement des activités liées au développement et gestion des connaissances.** Le projet s'est focalisé sur les gros travaux mais il a omis de mettre également un accent sur le renforcement des capacités des parties prenantes en matière de résilience au changement climatique.

4.4. Changements proposés

4.4.1 Compte tenu de l'état d'exécution global du projet (exécution financière et physique), des besoins des bénéficiaires, des résultats des diverses études de faisabilité, des contraintes rencontrées et des voies d'amélioration proposées, un réajustement des activités du projet est envisagé. Il s'agit de réajustements qui n'impactent pas le but attendu du projet qui est d'accroître la résilience des communautés et des systèmes de production agro-pastoraux par l'amélioration de leur adaptation aux changements climatiques. Bien au contraire, ces réajustements visent une amplification des impacts du projet en tenant compte de l'évolution du contexte du projet. Il est à noter que ces réajustements tiennent compte de l'enveloppe globale du projet et des engagements déjà pris par le projet.

Composante 1 : Amélioration de la résilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées

4.4.2 *Aucun changement n'est proposé dans cette composante.* Cependant, la revue à mi-parcours note le retard significatif dans le lancement des activités liées au développement et à la gestion de connaissances telles que : i) sensibilisation des acteurs locaux et partage d'information sur les changements climatiques ; ii) formation des agents de l'Etat au niveau national, régional et local, et iii) l'intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement. Vu l'importance de ces trois activités dans le développement et la gestion des connaissances, la mission recommande le recrutement immédiat d'un consultant individuel, et commencer le processus d'acquisition avant le 30 mars 2021.

Composante 2 : Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés pastorales au changement et à la variabilité climatique

4.4.3 Au cours de la revue à mi-parcours, le gouvernement a proposé que les deux activités prévues telles que la réhabilitation des bassins versants à travers la lutte antiérosive, et la reforestation puissent être remplacées par les travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et d'Arouo pour mieux répondre à la demande et aux besoins des bénéficiaires. De même, deux nouveaux indicateurs liés à ces activités ont été proposés (voir le cadre logique des résultats en annexe 2). Une consultation avec les parties prenantes a été effectuée au cours de la revue, et la mission a constaté que les activités proposées sont déjà en cours et entrent toujours en ligne droite avec les objectifs du projet notamment celui de renforcer la résilience des populations vulnérables face aux effets néfastes du changement climatique. Ces changements également vont contribuer à l'impact global du projet.

Composante 3 : Suivi, Evaluation et Gestion de projet

4.4.4 La troisième composante vise à encadrer les deux autres composantes, notamment, en développant les supports d'information requis dans les langues locales, en coordonnant la gestion des activités du projet et en assurant le suivi et l'évaluation. *Aucun changement n'est proposé.* Cependant, l'examen de mi-parcours a rappelé la CEP d'accélérer le recrutement d'un spécialiste en gestion des ressources naturelles qui n'a pas encore été exécuté et celui d'un Consultant pour la génération de supports d'information issus des connaissances.

Révision de la liste des biens et services (LBS)

4.4.5 A la suite de l'incorporation des révisions proposées à l'examen à mi-parcours et leurs coûts respectifs notamment à ce qui concerne l'ajout de certaines consultations tels qu'approuvées dans le rapport d'évaluation du projet, la révision sur la liste des biens et services a été proposée (voir l'annexe 5).

4.5. Principales leçons apprises

- Réaliser les études techniques des infrastructures avant le démarrage du projet.
- Tenir compte des réalités du terrain dans la conception du projet, et renforcer régulièrement la capacité des parties prenantes y inclus les entreprises, fournisseurs et prestataires sur les modes d'acquisition et les exigences des appels d'offres.
- Respecter le plan de passation de marchés tels que prévu et améliorer la qualité de documents soumis à la Banque.
- Prioriser les contrats des infrastructures majeures pour que les résultats soient visibles dès les premières années du projet afin d'assurer leur durabilité avant la fin du projet.
- Consulter, impliquer et former régulièrement les populations concernées pendant tout le cycle du projet, de la conception à la phase d'exécution des activités afin d'assurer la durabilité des infrastructures mises en place.

4.6. Actions critiques recommandées

La mise en œuvre des activités doit être accélérée afin que les taux d'engagement et de décaissement puissent être améliorés étant donné que le projet se clôture en décembre 2022. La plupart des projections de décaissement du projet n'ont pas été respectées et la cellule d'exécution du projet doit s'assurer que ses plans de travail et de passation de marchés sont

suivis, et les activités sont mises en œuvre en temps opportun. Pour réaliser l'ensemble des activités du projet, les actions suivantes doivent être mises en œuvre :

Pour la cellule d'exécution de projet RLACC :

- Accélérer les activités non-encore commencées surtout celles de la composante I.
- Les recommandions effectuées lors de l'analyse fiduciaire du projet conduite lors de la revue à mi-parcours doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais ;
- Mettre en œuvre les recommandations d'audits antérieurs ;
- Améliorer le délai de traitement des dossiers d'appel d'offres, des rapports d'évaluation et de l'approbation des contrats au niveau du comité d'évaluation des offres et de l'approbation de la CNMP ;
- Pour adoucir l'impact négatif du COVID-19 sur l'exécution des travaux en cours, la CEP devrait s'assurer la bonne exécution des contrats des travaux qui sont en cours pour récupérer le temps perdu dû à cette pandémie ;
- Exécuter le PGES et partager les rapports de suivi ES avec la Banque.
- Suite au taux de décaissements faible du Fonds FEM, la CEP est invitée à entreprendre immédiatement les actions nécessaires pour augmenter ce taux. Ceci peut être fait à travers des actions suivantes : i) lancer toutes les activités prévues et leurs acquisitions dans le temps convenu dans la mission, ii) accélérer le taux d'exécution pour les travaux qui sont en cours afin d'augmenter le taux de décaissement; et iii) respecter les délais fixés dans les PPM et accélérer des acquisitions qui sont déjà en cours.
- Vu le retard observé dans la mise en œuvre de la première composante, la mission voudrait souligner l'importance de mettre en œuvre trois autres activités prévues mais qui n'ont pas encore commencé : i) sensibilisation des acteurs locaux et partage d'information sur les changements climatiques ; ii) formation des agents de l'Etat au niveau national, régional et local, et iii) l'intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement. Vu l'importance de ces trois activités dans la gestion des connaissances, la mission recommande le recrutement immédiat d'un consultant individuel qui doit être mis dans le PPM révisé, et commencer le processus d'acquisition avant le 31 mars 2021.
- Intensifier la sensibilisation de bénéficiaires pour améliorer leur participation afin de renforcer l'appropriation et la durabilité des activités du projet.
- Accélérer le recrutement d'expert en ressources naturelles.

Pour le gouvernement djiboutien :

- Former régulièrement les parties prenantes particulièrement les entreprises djiboutiennes sur la préparation des dossiers d'appel d'offres afin de réduire le nombre des appels infructueux ;
- S'assurer que le traitement des dossiers DAO, le Rapport d'Evaluation et la signature de contrats soient effectués à temps ; et
- Réduire le nombre de signatures pour un contrat dont le montant est inférieur à 50 000 USD.

Pour la Banque africaine de développement :

- S'assurer de la bonne mise en œuvre des recommandations issues de la revue à mi-parcours du projet ;
- Poursuivre le traitement diligent des dossiers d'avis de non-objection transmis par le projet ;
- Pour les projets futurs, il est souhaitable d'analyser/recommander un montant maximum d'un paiement que deux signataires (au lieu de trois) peuvent autoriser pour accélérer le processus de demande de paiement ; et
- Assurer un suivi étroit de l'exécution financière du projet.

ANNEXES

- Annex 1 : Dernier Rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats (EER)
- Annex 2: Cadre logique mis à jour
- Annexe 3 : Proposition de description ou de composantes du projet révisée
- Annexe 4: Tableau de situation des acquisitions
- Annexe 5: Liste de biens et services révisée
- Annexe 6: Calendrier de mise en œuvre révisé
- Annexe 7 : Gestion financière- Matrice de risques
- Annexe 8 : Localisation du projet
- Annexe 9 : Carte de la zone de Djibouti

Annexe 1: Rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats (EER)

RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION ET SUR LES RESULTATS (EER)



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

A Résumé du rapport et actions proposées

Données du rapport

□ Type de rapport :	Date du rapport : 30-11-2020	Date de la mission (<i>en cas de mission sur le terrain</i>)	
	Lancement/mission de supervision sur le terrain/RMP/examen sommaire/ autres (<i>préciser</i>) : Revue à mi-parcours (RMP)	De: 02 novembre 2020	A: 22 novembre 2020
□ Préparé par :	Responsable de projet (Task manager) : Chantal UMUHIRE	Responsable de projet suppléant : Edson Rurangwa MPYISI	Chef de Division : Joseph COOMPSON

Données du projet

Code du projet : PZ1-AAZ-039 Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement : 5550155001201	Intitulé du projet : Programme d'Adaptation des Moyens de Subsistance Ruraux au Changement Climatique (RLACC) Pays : DJIBOUTI Secteur : Agriculture, Développement Rural		
Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)	Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)	
Source/instrument de financement 1 : Don FEM Date d'approbation : 15/12/2016 Date de signature : 27/07/2017 Date d'entrée en vigueur : 19/01/2018 Date d'entrée en vigueur du 1er décaissement : 29/03/2018	Source/instrument de financement 1 : Don FEM Montants annulés : NA Financement supplémentaire : NA Restructuration (préciser la date et le montant impliqué) : NA Prorogations (préciser les dates) : NA	Source/instrument de financement 1 : Don FEM Délai de décaissement initial : 48 mois Date de clôture initiale : 31/12/2020 Délai de décaissement révisé (le cas échéant) : 70 mois Date de clôture révisée (le cas échéant) : 31/12/2022	
Source/instrument de financement 2 : NA Date d'approbation : Date de signature : Date d'entrée en vigueur : Date d'entrée en vigueur du 1er décaissement : Date effective du premier décaissement : -	Source/instrument de financement 2 : NA Montants annulés : Financement supplémentaire : Restructuration (préciser la date et le montant impliqué) : Prorogations (préciser les dates) :	Source/instrument de financement 2 : NA Délai de décaissement initial : Date de clôture initiale : Délai de décaissement révisé (le cas échéant) : - Date de clôture révisée (le cas échéant) :	
Source/instrument de financement (ajouter/supprimer des lignes en fonction	Devises (\$) :	Monnaie locale (\$) :	TOTAL (\$)

du nombre de sources de financement) :				
Source/instrument de financement 1 : Don FEM	5 077 778 \$	-	5 077 778 \$	
Source/instrument de financement 2 : NA				
TOTAL:	5 077 778 \$	-	5 077 778\$	
Source/instrument de financement (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement) :	Décaissé à ce jour (montant, \$) :	Décaissé à ce jour (%) :	Non-décaissé à ce jour (montant, \$) :	Non-décaissé à ce jour (%) :
Source/instrument de financement 1 (FEM) :	776 957,18	15,30%	4 300 820,82	84,70%
Source/instrument de financement 2 :				
TOTAL :	776 957,18	15,30%	4 300 820,82	84,70%
Agence(s) d'exécution et de mise en œuvre :				
Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage et des Ressources Halieutiques (MAEPERH)				
Co-financiers et autres partenaires externes :				
Gouvernement Djiboutien				

Etat de la performance

Progrès vers l'objectif de développement				
Notation de l'objectif de développement (OD)	Notation de la performance		Résumé des 28 principales conclusions	
	Actuelle	Antérieure	- Même si le taux de décaissement reste faible, le taux d'engagement a augmenté de 2.4% à 51% dans les douze derniers mois. Avec cette amélioration significative, les objectifs du projet seront atteints.	
	2.5	2.5		
Etat d'exécution				
Notation de l'état d'exécution (EE)	Notation de la performance		Résumé des 28 principales conclusions	
	Actuelle	Antérieure	- A ce jour, le projet RLACC a engagé 51,09% du budget total du projet de 5 077 778 USD et n'a décaissé que 776 957,18 USD (15,30%) depuis sa mise en vigueur. Le projet a enregistré une amélioration positive en termes d'engagement avec deux contrats des travaux signés qui sont en cours.	
	3	3		
Classification de la performance globale				
Statut du projet (PP, PPP or NPPP)	Statut du projet		Résumé des principales conclusions	
	Actuel	Antérieur	- Après 3 ans d'exécution, le taux de réalisation physique des activités du projet reste toujours faible, mais avec une augmentation d'un taux de décaissement de 1.82% à 15% dans les douze derniers mois. Cependant, ces taux sont susceptibles d'être améliorés avec la reprise des travaux après le confinement dans le pays.	
	NPPP	-		

Problèmes, risques et mesures soumises à l'examen de la direction

Problèmes affectant l'exécution du projet <i>(Signaler les principaux obstacles à l'exécution du projet et les mesures soumises à l'attention de la direction). Actions complètes peuvent être supprimées dans les futur EERs).</i>				
Principaux problèmes	Mesures correctives	Responsable	Date limite	Status <i>(Complet, En Progrès, Pas encore initié)</i>
Retard dans le processus d'acquisition des marchés pour	Gérer efficacement les contrats des travaux qui sont en cours pour	CEP	Immédiat	En cours

atteindre les objectifs du projet du à la crise du COVID-19	récupérer le temps perdu pendant la période du COVID-19			
Manque d'expérience des entreprises djiboutiennes pour préparer et soumettre des offres conformément aux dispositions des dossiers d'appel d'offres. Ceci entraîne un nombre croissant d'offres non conformes ou de soumissionnaires non qualifiés et conduit à des appels d'offres infructueux	Renforcer les capacités des entreprises djiboutiennes en matière de règles et procédures de la Banque	CEP/ Banque	Continu	Pas encore commencé
Lenteur globale dans la réalisation des acquisitions et dans la signature de contrats	Accélérer les processus d'acquisition pour les travaux, biens et services en référence au PPM approuvé par la Banque et transmettre le PPM mis à jour pour 2020	CEP	31 décembre 2020	En cours
Retard dans le lancement de quelques activités prévues dans le rapport d'évaluation du projet (Gestion de connaissance)	Lancer le processus d'acquisition pour recruter un consultant individuel dans le cadre de la gestion des connaissances	CEP	31/01/2021	Pas encore commencé
Les taux de décaissements faibles du fonds FEM	Entreprendre les actions nécessaires pour augmenter les taux de décaissement du projet	CEP	Immédiat	En cours
La faible participation des bénéficiaires dans les activités du projet	Intensifier la sensibilisation de bénéficiaires pour améliorer leur participation afin de renforcer l'appropriation et la durabilité des activités du projet.	CEP/Gouvernement	Immédiat	En cours
Principaux risques et mesures d'atténuation <i>(Signaler les principaux risques à l'exécution du projet et les mesures soumises à l'attention de la direction)</i>				
Risques	Mesures d'atténuation appliqués ou proposés	Responsable	Date limite	
- Les travaux qui ne s'accomplissent pas dans le délai prescrit suite au COVID-19	- Gérer efficacement les contrats des travaux qui sont en cours pour récupérer le temps perdu pendant la période du COVID-19	CEP	Continu	

Examen par la direction et commentaires

Rapport examiné par	Nom	Date de l'examen	Commentaires	
Chef de bureau national	NA	NA		
Directeur régional	Nnenna MWABUFO	-	-	
Chef de division sectoriel	Joseph COOMPSON	-	-	

Directeur sectoriel		-	-
---------------------	--	---	---

B Rapport sur les résultats et évaluation

Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement (but du projet)

Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement le but du projet tel qu'énoncé dans le Cadre Logique des Résultats) et évaluer les progrès

L'objectif du projet est d'améliorer la résilience des communautés agropastorales et des systèmes de la production en renforçant leur adaptation au changement climatique.

Rapport sur les effets

indicateurs d'effets (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur de référence (a)	Valeur la plus récente (b)	Cible finale (valeur escomptée à l'achèvement du projet) (c)	Progrès vers la réalisation de la cible (% de réalisation) (b-a/c-a)	Evaluation
Effet 1: Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique aux plans de développement	0	Au moins 5 mesures d'adaptation	-	0%	En attente de l'exécution physique des activités du Projet
Effet 2 : Sensibilisation des parties prenantes locales qui participent à la planification des mesures dynamiques pour l'adaptation au changement	20%	Au moins 60%	-	0%	
Effet 3 : Technologies/ innovations d'adaptation enseignées aux groupes cibles et nombre de ménages bénéficiaires	ADT	20% des ménages	-	0%	
Effet 4 : Degré d'exécution du plan de suivi et d'évaluation du projet	Sans objet	Le plan de suivi et d'évaluation et exécuté en temps voulu	-	0%	Le recrutement d'un CI pour mettre en place un système de suivi-évaluation est en cours.

Notation des effets

Notation des effets du projet	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification (Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)
	2.5	2.5	Malgré le faible taux de réalisation physique, le projet a montré une amélioration significative en matière des acquisitions. Avec deux contrats des travaux déjà signés et la nouvelle prorogation du projet, les effets prévus vont être atteints.

Rapport sur les produits

Indicateurs de produits (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur la plus récente	Cible globale (valeur cumulée escomptée à la	Cible finale (valeur cumulée escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible	Progrès vers la réalisation de la cible finale du	Evaluation
--	------------------------	--	--	---	---	------------

		<i>fin d'année sur laquelle porte le rapport)</i>		annuelle (% réalisé)	projet (% de réalisation)	
Produit 1: Nombre d'hommes et femmes des zones du projet suffisamment informés de la nécessité de renforcer la résilience au changement climatique à la fin du projet	Pas plus de 20%	60%	60%	-	0%	Le recrutement d'un consultant individuel doit être mis dans le PPM révisé et son processus d'acquisition doit être lancé.
Produit 2: Nombre de responsables formés	0	25 responsables (dont 40% de femmes) formés au moins trois instruments et méthodes	25	-	0%	
Produit 3: Nombre d'outils ou de méthodologies pour l'identification et l'intégration de l'adaptation dans les plans de développement agricole	0	Au moins 3 outils développés (utilisés par au moins 25 personnes au sein du MAEPE-RH)	3	-	0%	
Produit 4: Nombre de cadres de développement qui comprennent des budgets spécifiques pour des mesures d'adaptation dans le secteur agropastoral	0	Au moins 1 cadre de développement	1	-	0%	
Produit 5: Nombre d'ateliers, visites d'études et réunions organisés pour discuter des enseignements tirés du projet	0	4	4	-	0%	Le recrutement d'un consultant est en cours.
Produit 6: Nombre de ménages ayant bénéficié de transferts sociaux	0	40%	40%	-	0%	La préparation de TdRs pour le recrutement d'un CI afin d'identifier les besoins est en cours.
Produit 7: Nombre de ménages dans les zones ciblées qui mettent en œuvre des technologies d'adaptation pertinentes aux changements climatiques	0	Au moins 50% des ménages ciblés du DRLP	50%	-	0%	En attente de l'exécution physique des activités du Projet. L'appel d'offres pour l'acquisition des semences résistantes, engrais fertilisants et des produits phytosanitaires et Acquisitions de petits outillages a été lancé.
Produit 8: Nombre de ménages qui ont adopté des moyens de subsistance résilients face au changement climatique courant et projeté d'ici la fin du projet.	0	Au moins 50% des ménages ciblés du DRLP	50%	-	0%	Le 1 ^{er} appel d'offres pour les travaux des pépinières a été déclaré infructueux. La Banque a donné son avis de non-objection sur la signature d'un marché gré à gré avec la SDCA

						en date du 06 octobre 2020.
Produit 9: Nombre de produits de connaissance développés	0	Au moins 5 produits de connaissance développés	5	-	0%	Pas encore commencé.
Produit 10: Nombre d'activités de suivi et d'évaluation réalisées	0	Au moins 4 rapports d'exécution des activités du projet, un rapport de revue à mi-parcours et un rapport d'achèvement produits par pays	6	3	50%	2 rapports d'activités (annuels) et un rapport de revue à mi-parcours transmis.
Produit 11: Degré et ponctualité de l'exécution du plan de travail et du reporting	0	100%	100%	-	36,67%	Les activités sont en cours d'exécution malgré le retard observé dans les deux premières années.

Notation des produits

Notation des produits du projet	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
		2.6	2.6

Development objective (DO) rating

Notation de l'objectif de développement	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
		2.5	2.5

Effets ou produits imprévus ou additionnels (optionnel)

Indicateur <i>(si nécessaire, ajouter d'autres lignes)</i>	Valeur de référence	Cible finale	Valeur la plus récente	Evaluation
Produit 12: Superficie des périmètres aménagés (ha)	0	60	9%	Les travaux sont en cours avec un taux d'exécution de 9%.
Produit 13: Réhabilitation des infrastructures, notamment pistes rurales, en fonction du changement climatique	0	11 km	1%	Le contrat d'exécution est signé. Le taux d'exécution est d'environ 1%.

C

Rapport sur l'état d'exécution des projets et évaluation

Respect des clauses

Critères	Nombre/Pourcentage des conditions remplies	Notation		Justification <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
		Le présent rapport	Le rapport précédent	
Respect des clauses du projet (<i>Rapport complet sur l'observation des clauses à communiquer à l'Annexe 2</i>)	100%	3	3	Tous les clauses spécifiques et générales décrites dans les documents juridiques sont satisfaites. Les conditions préalables à l'entrée en vigueur et au premier décaissement sont satisfaites.
Respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale (<i>Rapport complet sur le respect des dispositifs de sauvegarde fournir à l'Annexe 3</i>)	N/A	-	-	Le projet est catégorisé 3 lors de son approbation avec une analyse environnementale et sociale qui montre les enjeux environnementaux et sociaux du projet sont mineurs.
Respect des clauses relatives à l'audit	0%	3	1	Les rapports d'audit pour 2018 et 2019 ont été soumis et approuvés par la Banque .

Systèmes et procédures du projet

Critères	Notation		Justification <i>Accompagnée d'explications concernant (a) les notes de 2 ou 1 et (b) les notes inférieures que dans le précédent rapport</i>
	Le présent rapport	Le rapport précédent	
Acquisition des biens et services	4	4	Nous remarquons une nette amélioration sur le rythme de réalisation des acquisitions par la cellule d'exécution de projet.
Gestion financière	3	2.5	Les systèmes de gestion financière existants au niveau de la Cellule d'exécution du projet sont satisfaisants dans l'ensemble et le risque fiduciaire global est faible
Suivi et évaluation	3	2.5	La Banque salue les efforts du projet pour soumettre à temps les rapports trimestriels sur l'état d'avancement et celui de mi-parcours. Cependant, la mise en œuvre des activités doit être accélérée afin que les taux d'engagement et de décaissement puissent être améliorés étant donné que le projet se clôture en décembre 2022. La plupart des projections de décaissement du projet n'ont pas été respectées et la cellule d'exécution du projet doit s'assurer que ses plans de travail et de passation de marchés sont suivis, et que les activités sont mises en œuvre en temps opportun.

Exécution et financement des projets

Critères	Montant total approuvé (a)	Montant cumulative à ce jour (b)	Montant cumulé au début de l'année (c)	Projection annuelle (Montant cumulé escompté à la fin de	Progrès vers la réalisation de la projection annuelle	Progress vers la réalisation de la projection totale (% de	Notation	
							Le présent rapport	Le rapport précédent

				l'année) (d)	(% réalisé) (b-c)/(d-c)	réalisation)		
Décaissements <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	5 077 778 US\$	776 957,18 US\$	776 957,18 US\$	-	15,3%	15,3%	2.5	2
Engagements budgétaires <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	5 077 778 US\$	2 594 605,17 US\$	2 594 605,17 US\$	-	51,09%	51,09%	4	4
Décaissements des fonds de contrepartie	N/A	-	-	-	-	-	-	-
Décaissements des fonds de Co-Financement	N/AA	-	-	-	-	-	-	-

Critères	Justification <i>(Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)</i>
Décaissements <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	Le taux de décaissement reste faible mais avec une nette amélioration de 1.82% à 15,30% dans la période d'une année. Cependant, avec les travaux qui sont en cours, ce taux est susceptible d'être amélioré dans les prochains mois à venir.
Engagements budgétaires <i>(Uniquement les financements approuvés par la Banque)</i>	Le taux d'engagement s'améliore significativement de 2.4% à 51% au cours de 12 derniers mois. Deux autres marchés (01 de service (31 101 175 DJF) et 01 de travaux (400 000 USD) ont été lancés par la CEP mais les contrats ne sont pas encore signés à ce jour.
Décaissements des fonds de contrepartie	N/A. Pas de fonds de contrepartie prévus dans le RE car ce projet est une continuation du programme de Resilience (DRSLP).
Décaissements des fonds de Co-Financement	N/A

Notation globale de l'état d'exécution (EE)

Notation de l'EE	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification <i>(Une note de 2 ou 1, ainsi que les mesures de recours proposées, doivent être examinées à la section relative aux Questions, risques et mesures soumises à l'examen de la direction)</i>
	3.0	2.7	La moyenne des critères de l'EE est de 3.0. La reprise des travaux après le confinement et les autres activités qui sont en cours d'acquisitions vont permettre d'atteindre les résultats escomptés du projet avant la clôture du projet. Cependant, pour y parvenir, l'atteinte des indicateurs de projet nécessitera les actions suivantes : i) une accélération du rythme de travail (spécifiquement au niveau des acquisitions) de la cellule d'exécution du projet, ii) gérer efficacement les contrats des travaux qui sont en cours pour récupérer le temps perdu pendant la période du COVID ; et iii) lancer les acquisitions des activités qui n'ont pas encore démarré avant le 31 janvier 2021.

Enseignements tirés au cours de la mise en œuvre

Questions clés (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Public cible
Faibles taux de réalisation physique et du décaissement.	Respecter les délais fixés dans les PPM et soumettre les dossiers d'acquisition à temps Accélérer les demandes de paiement pour les travaux qui sont en cours afin d'augmenter le taux de décaissement.	CEP
Impact négatif du COVID-19 sur l'exécution des acquisitions et des travaux en cours.	Gérer efficacement les contrats des travaux qui sont en cours pour récupérer le temps perdu pendant la période du COVID-19	CEP
Retard de la mise en œuvre des activités liées à la gestion de connaissance	Lancer le processus d'acquisition pour recruter un consultant individuel qui va exécuter les activités restantes de la composante 1	CEP
Faible participation des bénéficiaires dans les activités du projet	Intensifier la sensibilisation de bénéficiaires pour améliorer leur participation afin de renforcer l'appropriation et la durabilité des activités du projet.	CEP

Annexe 2: Cadre logique fondé sur les résultats (RBLF) du projet mis à jour

Titre et Localisation du Programme	Multinational : Programme d'adaptation des moyens de subsistance ruraux au changement climatique – Projet Djibouti		
But du Programme	Accroître la résilience des communautés et des systèmes de production agro-pastoraux par l'amélioration de leur adaptation aux changements climatiques		

Rapport sur les effets

Indicateurs d'impact	Situation de référence	Valeur cible en fin de projet	Réalisations effectuées à la période de la RMP
Revenu annuel du ménage bénéficiaire (DJF)	145,000 DJF	25% d'augmentation	Il n'y a pas d'impact tant que l'ensemble du projet n'est pas terminé. Au vue de la mise en œuvre des activités du projet, l'impact attendu du projet est susceptible d'être atteint
Indicateurs d'effets	Situation de référence	Valeur cible en fin de projet	Réalisations effectuées à la période de la RMP
Effet 1 : Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique aux plans de développement	0	Au moins 5 mesures d'adaptation	En attente de l'exécution physique des activités du Projet. La préparation de TDRs pour recruter un consultant est en cours.
Effet 2 : Sensibilisation des parties prenantes locales qui participent à la planification des mesures dynamiques pour l'adaptation au changement	20%	Au moins 60%	

Effet 3 : Technologies/ innovations d'adaptation enseignées aux groupes cibles et nombre de ménages bénéficiaires	0	20% des ménages	
Effet 4 : Degré d'exécution du plan de suivi et d'évaluation du projet	Sans objet	Le plan de suivi et d'évaluation et exécuté en temps voulu	

Rapport sur les produits

Indicateurs de produits	Situation de référence	Valeur cible en fin de projet	Réalizations effectuées à la période de la RMP		Valeur proposée au cours de RMP
Produit 1 : Nombre d'hommes et femmes des zones du projet suffisamment informés de la nécessité de renforcer la résilience au changement climatique à la fin du projet	Pas plus de 20%	60%	Activité non encore démarrée. Le recrutement d'un consultant est prévu en 2ème trimestre du 2021		60%
Produit 2 : Nombre de responsables formés	0	25 responsables (dont 40% de femmes) formés au moins à trois instruments et méthodes			25
Produit 3 : Nombre d'outils ou de méthodologies pour l'identification et l'intégration de l'adaptation dans les plans de développement agricole	0	Au moins 3 outils développés (utilisés par au moins 25 personnes au sein du MAEPPE-RH)			3
Produit 4 : Nombre de cadres de développement qui comprennent des budgets spécifiques pour des mesures d'adaptation dans le secteur agro-pastoral	0	Au moins 1 cadre de développement			1
Produit 5 : Nombre d'ateliers, visites d'études et réunions organisés pour discuter des enseignements tirés du projet	0	4	Le recrutement d'un consultant est en cours.		4

Produit 6 : Nombre de ménages ayant bénéficié de transfert sociaux	0	40%	En cours de recrutement d'un CI pour identifier les besoins	40%
Produit 7 : Nombre de ménages dans les zones ciblées qui mettent en œuvre des technologies d'adaptation pertinentes aux changements climatiques	0	Au moins 50% des ménages ciblés du DRLP	En attente de l'exécution physique des activités du Projet. Le rapport d'évaluation pour l'acquisition des semences résistantes, engrais fertilisants, produits phytosanitaires et petits outillages est au stade d'approbation au niveau de la CNMP.	50%
Produit 8 : Nombre de ménages qui ont adopté des moyens de subsistance résilients face au changement climatique courant et projeté d'ici la fin du projet.	0	Au moins 50% des ménages ciblés du DRLP	Le 1 ^{er} appel d'offres a été déclaré infructueux. La Banque a donné son avis de non-objection sur la signature d'un marché gré à gré avec la SDCA en date du 06 octobre 2020. Le PV de négociation et le projet de contrat ont été transmis à la Banque pour la non-objection en février 2021. En outre, la procédure de recrutement du CI pour l'identification et l'équipement aux ONG est prévu de lancer en mars 2021.	50%
Produit 9 : Nombre de produits de connaissance développés	0	Au moins 5 produits de connaissance développés	Pas encore commencé. Le recrutement d'un consultant est prévu en Mai 2021.	5
Produit 10 : Nombre d'activités de suivi et d'évaluation réalisées	0	Au moins 4 rapports d'exécution des activités du projet, un rapport de revue à mi-parcours et un rapport d'achèvement produits par	4 (3 rapports d'activités annuels et un rapport de revue à mi-parcours en cours transmis).	6

		pays		
Produit 11 : Degré et ponctualité de l'exécution du plan de travail et du reporting	0	100%	Les activités sont en cours d'exécution malgré le retard observé dans les deux premières années. Le taux d'exécution est estimé à 36,67%	100%
Produit 12 : Superficie des périmètres aménagés (ha)	0	0	Les travaux sont en cours avec un taux d'exécution de 9%.	60
Produit 13 : Réhabilitation des infrastructures, notamment pistes rurales, en fonction du changement climatique	0	-	Le contrat d'exécution est signé. Le taux d'exécution est d'environ 5%.	11km

Annexe 3: Proposition de description ou de composantes du projet révisée

Composante		Statut actuel de l'exécution	Changements proposés lors de la RMP
I	Amélioration de la Resilience au changement climatique des communautés pastorales et agro-pastorales dans les zones ciblées		
1.1.	Sensibilisation des acteurs locaux et partage d'information sur les changements climatiques	Pas encore réalisée. Il est prévu de recruter un consultant dans le 2 -ème trimestre du 2021.	Pas de changement. Activités maintenues et seront réalisées
1.2	Formation des agents de l'État au niveau national, régional et local		
1.3	Intégration des questions de développement pastoral liées au climat dans la planification du développement		
1.4	Organisation d'ateliers au niveau national pour tirer les leçons des réalisations du projet, des difficultés et les intégrer dans les politiques et les cadres stratégiques de développement	Le recrutement d'un consultant pour identifier les leçons tirées de la résilience est en cours de finalisation	Pas de changement. Activité maintenue et sera réalisée
II	Investir dans des mesures durables visant à améliorer la résilience des communautés agro-pastorales au changement climatique et à la variabilité climatique		
2.1.	Soutien au développement de groupes de production, à l'identification des moyens de subsistance alternatifs résilients	Pas encore réalisée. Le recrutement d'un consultant pour identifier les besoins est prévu dans le 2-ème trimestre du 2021.	Pas de changement. Activité maintenue et sera réalisée
2.2.	Investissements dans les moyens de production, y compris la mobilisation de l'eau, l'aménagement de périmètres agricoles, la fourniture de semences résilientes, etc.	En cours de réalisation : Les travaux hydro-agricoles en cours, l'acquisition des semences résiliences en cours	Pas de changement. Activité maintenue et en cours d'exécution
2.3	Réhabilitation des infrastructures, notamment les pistes rurales, en fonction du changement climatique	En cours de réalisation : le contrat de réhabilitation de piste rurale a été signé et les travaux sont en cours.	Pas de changement. Activité maintenue et en cours d'exécution
2.4	Réhabilitation des bassins versants à travers la lutte antiérosive, la reforestation, l'amélioration des pâturages et la gestion adaptée des ressources naturelles	En cours d'acquisitions	L'activité proposée d'être modifiée. Il est prévu de réaliser les pépinières pour l'amélioration des pâturages. La lutte antiérosive et la reforestation ne sont pas plus pertinentes pour des raisons techniques.
III	Gestion du Projet, coordination des activités, suivi et évaluation		
3.1.	Génération de supports d'information issus des connaissances internationales, nationales, régionales et locales	Pas encore réalisé. Il est prévu de recruter un consultant dans le 2 -ème trimestre du 2021.	Pas de changement. Activité maintenue et sera réalisée
3.2.	Rajout d'un Spécialiste en gestion des ressources naturelles dans le staff du	Pas encore réalisé	Activité proposée d'être remplacée par un recrutement d'un consultant

	DRSLP (1 & 2)		en changement climatique.
3.3.	Coordination et gestion du projet et mise en place de systèmes efficaces et rentables de suivi et d'évaluation mis en place aux niveaux national et sous régional (étude de référence, revue-mi-parcours, rapport d'achèvement, rapports trimestriels et annuels d'avancement de la mise en œuvre, audit,...)	En cours de réalisation : Rapports trimestriels et annuels pour 2018 & 2019 et le rapport de mi-parcours soumis, les rapports d'audit pour 2018 & 2019 transmis également.	Pas de changement. Activité maintenue et en cours d'exécution

Annexe 4: Tableau de situation des acquisitions

N°	Natures des acquisitions	Méthode de passation de marché	Adjudication du contrat	Montant du contrat	Date de la signature	Délai d'exécution	Date du démarrage	Date d'achèvement	Etat d'exécution	Observations
BIENS										
1	Acquisitions de Matériel et équipement aux ONG locales et des organisations communautaires (pour les femmes: produits artisanat, fabrication de savon, transformation et conservation de produit alimentaire...)	AOI							Le dossier d'AOI sera transmis après le recrutement du consultant pour l'identification des équipements	
2	Acquisitions des semences résistantes, engrais fertilisants et des produits phytosanitaires et Acquisitions de petits outillages	AON							Le dossier d'appel d'offres a été envoyé à la Banque pour ANO le 28/10/2020	
TRAVAUX										
1	Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et d'Arouo	AONR	Entreprise Nalco	242 530 260 FDJ	05 Avril 2020	12 mois	21 Juin 2020	21 Juin 2021	Les travaux sont en cours. Taux d'Avancement = 5 %	Le retard du démarrage des travaux du à la crise sanitaire mondiale
2	Travaux de réhabilitation de la piste rurale d'accès d'Adailou-Defainetou	AOI	China First Highway Engineering	167 475 204 FDJ	31 Juillet 2019	08 mois	01 Mars 2020	01 Novembre 2020	Les travaux sont en cours. Taux d'Avancement = 1 %	Le retard du démarrage des travaux du à la procédure de recrutement du consultant et la signature du son contrat aussi la crise sanitaire mondiale. Un avenant du délai et incidence financière a été établi et sera soumis à la Banque pour ANO. Un ordre de service de continuer les travaux dans les mêmes conditions d'exécution sera envoyé à l'entreprise.
3	Travaux d'installation et d'équipement de deux (2) pépinières (Damerjog, Ambouli)	SED	SDCA	262 067 677 FDJ					La banque a donné son avis de non objection sur la signature d'un marché gré à gré avec la SDCA en date du 06 octobre 2020.	Le PV de négociation et le projet contrat sont en cours de préparation et sera envoyé à la Banque pour ANO dans 15 jours
CONSULTANTS										
1	Etude d'identification des leçons tirées du projet sur la résilience au changement	CI	Salifou Aboudou						La négociation du contrat avec le consultant est en cours	Le PV de négociation et le projet contrat seront soumis à la Banque pour ANO le 20 Novembre 2020
2	Recrutement d'un consultant individuel pour l'identification de Matériel et équipement aux ONG	CI							Les TdRs sont en cours de préparation	L'AMI et les TdRs seront envoyés à la Banque fin du mois de novembre 2020
3	Identification/ Formation sur les variétés des semences résistantes / Formation sur technologies d'irrigation, d'équipements et d'infrastructures résilients+ Formation sur le développement des systèmes de gestion des ressources naturelles des communautés (pâturages, eau)+ entretien des pépinières + Formation sur le développement des systèmes de gestion des ressources naturelles des communautés (pâturages, eau)+ entretien des pépinières	SBQC							L'AMI et les TdRs seront envoyés à la Banque le 15 décembre 2020	
4	Surveillance des travaux d'aménagement agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud et de Harou	SBQC	MCG	241 850 USD	15 Février 2020	13 mois	08 Avril 2020	08 Mai 2021	La mission est en cours	
5	Audit du compte du projet (2018,2019 et 2020)	SMC	EXCO Audit & Conseil	4 158 000 FDJ	19 Septembre 2019	36 mois	26 Septembre 2019	Décembre 2020	L'audit est en cours	Les rapports de l'exercice 2018 et 2019 sont envoyés à la Banque
6	Audit du compte du projet (2021 et 2022)	SMC								Prévue pour Juin 2021
7	Audit de clôture du compte du projet	SMC								Prévue pour Aout 2021
8	Recrutement d'un consultant pour la surveillance des travaux des pépinières	SED							Le projet va soumettre à la Banque le rapport d'évaluation, les TdRs le PV de négociation et le projet contrat après consultation des trois consultants au plus tard le 20 novembre 2020	

Annexe 5: Liste de Biens et Services (LBS) révisée



REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Egalité - Paix

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

PROGRAMME D'ADAPTATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES RURAUX AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES RLACC

N° du Projet : P-ZI-AAZ-047

Le Ministre

Catégories de dépenses	Coût initial du FAD en USD (REP)			Coût révisés en Novembre 2019 (USD)			Coût révisés en Janvier 2021 (USD)		
	Devises	Monnaie local	Total	Devises	Monnaie local	Total	Devises	Monnaie local	Total
Travaux	720,000	180,000	900,000	2,244,438	561,110	2,805,548	2,387,814	596,954	2,984,768
Biens	1,152,000	288,000	1,440,000	349,004	87,251	436,255	419,440	104,860	524,300
Services	1,628,960	405,040	2,034,000	706,318	176,579	882,897	790,656	197,664	988,320
Fonctionnement	207,750	69,250	277,000	394,725	131,575	526,300	435,293	145,098	580,390
Total coût de base	3,708,710	942,290	4,651,000	3,694,485	956,515	4,651,000	4,033,203	1,044,575	5,077,778
Imprevus physique	136,582	36,307	172,889	136,582	36,307	172,889	136,582	36,307	-
Imprevus financiers	142,178	111,711	253,889	142,178	111,711	253,889	142,178	111,711	-
coût total du projet	3,987,470	1,090,308	5,077,778	3,973,245	1,104,533	5,077,778	4,311,963	1,192,593	5,077,778

Annexe 6: Calendrier de mise en œuvre révisé

Planning des activités restantes du projet RLACC													
CATEGORIE	ACTIVITÉ	2020				2021				2022			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Consultants	Etude d'identification des leçons tirées du projet sur la résilience au changement												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Identification/ Formation sur les variétés des semences résistantes / Formation sur technologies d'irrigation, d'équipements et d'infrastructures résilients+Formation sur le développement des systèmes de gestion des ressources naturelles des communautés (pâturages, eau)+ entretien des pépinières												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Recrutement d'un consultant individuel pour l'identification de Materiel et équipement aux ONG												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Surveillance des travaux d'aménagement agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud et de Harou												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Audit du compte du projet (2018, 2019 et 2020)												
	Execution de l'Activité												
	Audit du compte du projet (2021, 2022)												
	Procédure de selection												
Execution de l'Activité													
Audit de cloture du compte du projet													
Procédure de selection													
Execution de l'Activité													
Travaux	Travaux d'aménagement hydro-agricole des périmètres existants des sous-bassins versant de Mouloud, Harou et												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Travaux de réhabilitation des piste rurale d'accès de Adailou-Defainetou												
	Execution de l'Activité												
	Travaux d'installation et équipement des deux (2) pépinières (Damerjog , Ambouli)												
Procédure de selection													
Execution de l'Activité													
Biens	Acquisitions de Materiel et équipement aux ONG locales et des organisations communautaires (pour les femmes: produits artisanat, fabrication de savon, transformation et conservation de produit alimentaire...)												
	Procédure de selection												
	Execution de l'Activité												
	Acquisitions des semences résistantes, engrais fertilisants et des produits phytosanitaires et Acquisitions de petits outillages												
	Procédure de selection												
Execution de l'Activité													

Annexe 7: Gestion financière - Matrice des risques

	RISQUES DE NON CONTROLE AVEC FACTEURS ET CONSTATS Y RELATIFS	RISQUE INITIAL	MESURES D'ATTENUATION	CONDITIONS DE MISE EN VIGUEUR (O/N)	RISQUES RESIDUE LS
	CELLULE D'EXECUTION				
	Budget				
	Un budget couplé au calendrier d'activité a été établi pour le DRSLP III mais pas pour le programme.	F	Il a été établi pour le programme un budget couplé au calendrier d'activité.	N	F
	Contrôle interne				
	Il y a un manuel de procédures administratives, financières et comptable établi pour le programme de la Résilience à la Sécheresse et de développement des moyen de subsistance Durables dans les pays de la Corne de l'Afrique (DRRSLPIII).	M	Le manuel de procédures administratives, financières et comptables du DRSLP III a été adapté en y intégrant certains éléments spécifiques au nouveau programme.	N	F
	Ce manuel pourra servir pour ce programme à condition de l'adapter en y intégrant certains éléments spécifiques au programme. La Cellule				
	RISQUES DE NON CONTROLE AVEC FACTEURS ET CONSTATS Y RELATIFS	RISQUE INITIAL	MESURES D'ATTENUATION	CONDITIONS DE MISE EN VIGUEUR (O/N)	RISQUES RESIDUE LS
	Comptabilité et système d'information				
	La Cellule d'exécution dispose d'un plan comptable général, un plan comptable analytique et un plan comptable budgétaire. Elle a un logiciel que lui permet de générer systématiquement les	F	Paramétrer le logiciel pour avoir le tableau budgétaire avec les dépenses par composante et les ressources. Les transactions liées aux montants décaissés pour le fonctionnement ont été	N	F

	<p>journaux comptables, balances, grand livres et états financiers.</p> <p>Toutefois le logiciel ne permet pas d'avoir le tableau budgétaire avec les dépenses par composante et les ressources.</p> <p>Aucune transaction liées aux montants décaissés pour le fonctionnement n'a été enregistrée dans les livres comptables.</p>		comptabilisées.		
	RISQUES DE NON CONTROLE AVEC FACTEURS ET CONSTATS Y RELATIFS	RISQUE INITIAL	MESURES D'ATTENUATION	CONDITIONS DE MISE EN VIGUEUR (O/N)	RISQUES RESIDUE LS
	Décaissement et Flux de fonds				
	<p>Pour une gestion efficace du programme des comptes doivent être ouverts. Il faut Faire aussi une prévision de la trésorerie Les taux de décaissement du FAD est faible. Aucun versement au titre de la Contrepartie nationale n'a été effectué par le Gouvernement djiboutien.</p>	F	<p>Un compte spécial en US\$ et un compte spécial en franc djiboutien. ont été ouverts dans une Banque à Djibouti. Un plan de trésorerie prévisionnel a été établi. Il faut augmenter le taux de décaissement du FAD. Il n' y a pas de Contrepartie nationale.</p>	N	F
	Information financière				
	Il n'a pas été établi un rapport semestriel d'activités intégrant les états financiers intérimaires.	F	Il a été établi pour ce programme un rapport semestriels d'activités intégrant les états financiers intérimaires.	N	F
	Revue de transactions				
	Aucune anomalie n'a été relevée.	F		N	F
	RISQUES DE NON CONTROLE AVEC	RISQUE INITIAL	MESURES D'ATTENUATION	CONDITIONS DE MISE EN	RISQUES RESIDUE

	FACTEURS ET CONSTATS Y RELATIFS			VIGUEUR (O/N)	LS
	Audit externe.				
	Le recrutement de l'auditeur externe pour le programme DRRSLP a pris beaucoup de retards. Le recrutement n'est pas encore achevé alors que le programme a été évalué en 2014.	M	L'auditeur externe a été recruté et les rapports d'audit revus par la Bad.	O	F
	Synthèse de notation : F+F+F+F+F+F= F				

LEGENDE : Substantiel : **S** Moyen : **M** Faible : **F**

Annexe 8: Carte de la Zone de Djibouti

